

**#UNIVERSITÉSENGHOR**

université internationale de langue française  
au service du développement africain

# **Analyse de l'intervention par projets de la FAO en République du Congo de 2013-2016 et proposition d'un plan d'action stratégique pour la promotion de l'emploi des jeunes dans le secteur agricole.**

présenté par

**Junior BITSOUMANOU NKOUNKOU**

pour l'obtention du Master en Développement de l'Université Senghor

Département Administration-Gestion

Spécialité Management de Projets

le 26 mars 2017

Devant le jury composé de :

**Alioune Dramé** Président

Directeur du Département Administration-Gestion,  
Université Senghor d'Alexandrie

**Gilles Bergeron** Examineur

Professeur à l'Université de Québec à Chicoutimi (UQAC)

**Hanane El Zeiny** Examineur

Responsable de la filière francophone, Professeure à la  
Faculté de commerce, Université d'Alexandrie



## Remerciements

La production de ce travail est a été rendue possible grâce à des contributions multiformes de personnes que je tiens à remercier. Il s'agit notamment de :

- Ma famille nucléaire et je pense particulièrement à Côme BITSOUMANOU, NKOUNKOU Célestine et Arnaude NGOMA ;
- La FAO pour la réalisation de mon stage. Ma reconnaissance va à l'endroit de Madame Suze Percy FILIPPINI Représentante de la FAO au Congo, Monsieur Marius SAYA-MABA, Assistant au programme de la Représentante, Madame Nadège NTSIBA MBIALI et monsieur Théchel EKOUNGOULOU assistants au programme ;
- Professeur Gilles BERGERON enseignant à l'Université de Québec à Chicoutimi (UQAC) pour avoir accepté l'encadrement de ce mémoire et pour ses précieuses orientations ;
- Le Département Administration-Gestion en l'occurrence le Chef de Département Dr Alioune DRAME et Madame Suzanne YOUSSEF pour l'assistance continue du stage à la soutenance ;
- Toutes les personnes qui ont lu le mémoire et montré leur attachement à son évolution. Je cite Holland NZIENDOLO et Rheine LOUVOUEZO.

Je ne pourrais terminer mes remerciements sans reconnaître les contributions et les critiques des membres du jury pour l'amélioration finale de ce travail.

## Dédicace

*“A tous les jeunes congolais ainsi que de la diaspora qui œuvrent dans le secteur agricole et pour l’emploi dans le secteur agricole et agroindustriel. ”*

## **Résumé**

La problématique de l'emploi des jeunes devient une question capitale de développement. La croissance démographique en Afrique et la part des jeunes dans la population qui seront au rendez-vous du marché de l'emploi préoccupent les nations et les organisations. Face à une croissance exponentielle des jeunes et du taux de scolarisation élevé, l'emploi des jeunes reste une question majeure en République du Congo. Le pays est dépendant d'une économie de rente (pétrolière) et l'agriculture est considérée comme l'un des plus importants secteurs pour favoriser la diversification économique et l'emploi des jeunes. L'étude analyse l'intervention par projet de la FAO suivant son cadre de programmation pays de 2013-2016. Elle recherche à comprendre l'appui technique du Bureau pays de la FAO au Congo sur la promotion et l'initiation des projets pour l'emploi des jeunes dans le secteur agricole. La première partie de cette analyse est statistique et descriptive sur l'ensemble des projets. La seconde est stratégique et recourt à l'outil SWOT. L'analyse s'est fondée sur le recensement des projets du CPP 2013-2016. Les analyses montrent que les principaux partenaires d'exécution de la FAO sont les ministères (60%) dont le Ministère en charge de l'agriculture à hauteur de 31%. On note une absence des partenaires du secteur privé, des entités académiques et universitaires qui sont des organisations dédiées aux jeunes avec finalité à l'emploi. De même, les ministères en charge de l'emploi ou en charge de jeunes, des PME formels et même celles du secteur informel n'ont pas fait partie des partenaires d'exécution de la FAO durant le CPP en question. Ces résultats confirment notre hypothèse, car justifiant le manque de projets directement orientés sur les jeunes ainsi qu'à leur emploi dans le domaine agricole. L'exploitation de ces données a conduit à la proposition d'un plan d'action stratégique pour la promotion de l'emploi des jeunes dans le secteur agricole. La recherche a eu pour objectif de contribuer à l'amélioration de l'appui technique de la FAO en apportant une proposition innovante en vue de favoriser l'emploi des jeunes dans l'agriculture en République du Congo.

## **Mot-clefs**

Emploi des jeunes, secteur agricole, croissance démographique, FAO, Cadre de programmation pays, République du Congo.

## **Abstract**

The issue of youth employment is becoming a key development issue. Population growth in Africa and the share of young people in the labor market are concern all nations and organizations. In Republic of Congo, the high proportion of young people and the high school enrollment rate, youth employment is a matter of concern. Country is dependent on a (petroleum) economy. Agriculture is one of the most important sectors to promote economic diversification for youth employment. The study analysis the intervention by projects of FAO country programming framework (CPF) 2013-2016. The study search to understand the technical support of the FAO Congo country office on the promotion and initiation of projects for youth employment in agricultural sector. The first part of analysis is statistical and descriptive on all the projects. Second part is strategic analysis and he using the SWOT tool. The Analysis was based on the census projects of Contry Programming framework 2013-2016 of Congo. The Analysis shows that the main implementing partners of FAO are the ministries (60%). The Ministry in charge of agriculture holds 31% of the shares of projects executed. There is a lack of partners from the private sector, university and academic entities, which are organizations dedicated to young people employment for the future. Ministries in charge of employment or in charge of youth, small and medium enterprises or the informal sector are also not part of FAO is implementing partnerships during the CPF 2013-2016. These results confirm our hypothesis. The lack of projects directly aimed at young people for their employment in the agricultural field is the justification. The use of its data led to the proposal of a strategic action plan for the promotion of youth employment in the agricultural sector. The objective of the research was to contribute to the improvement of FAO technical support by providing an innovative proposal to promote youth employment in agriculture in Republic of Congo.

## **Key-words**

Youth employment, agricultural sector, population growth, FAO, Country programming framework, Republic of Congo.

## Liste des acronymes et abréviations

BAD :	Banque africaine de développement
BIT :	Bureau international du travail
CEA :	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
CNSEE :	Centre national de la statistique et des études économiques
COMIFAC :	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
CPP :	Cadre de programmation de pays
ECOM :	Enquête congolaise auprès des ménages
EDSC :	Enquête démographique et de santé au Congo
ETVA :	Enquête sur la transition vers la vie active
FAO :	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FEM :	Fonds mondial pour l'environnement
FIDA :	Fonds international pour le développement agricole
FORSEGD :	Fonds de réinsertion socioéconomique des groupes défavorisés
FPMIS :	Field Programme Management Information System
GAR :	Gestion axée sur les résultats
GC :	Government Cooperative Programme
GEF :	Global Environment Fund
MAEP :	Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.
MAFDP :	Ministère des affaires foncières et du domaine public
MEDIPSP :	Ministère de l'Économie, du Développement Industriel et de la Promotion du Secteur Privé
MEFDDE :	Ministère de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement
MEPSA :	Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation
METPFQE :	Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi
MJEC :	Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique
MPMEASI :	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Artisanat et du Secteur Informel
MRSIT :	Ministère de la recherche scientifique et de l'innovation technologique
MTSS :	Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
OCDE :	Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques
ONG :	Organisation non gouvernementale
OP :	Organisation des producteurs
OSC :	Organisation de la société civile
PAM :	Programme alimentaire mondial
PFNL :	Produits forestiers non ligneux

PNUAD :	Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUAD :	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD :	Programme de développement des Nations Unies
PNUE :	Programme des nations unies pour l'environnement
PTF :	Partenaire technique et financier
RGA :	Recensement général de l'agriculture
TCP :	Technical Cooperation Programme
TF :	Trust Funds
UNFPA :	Fonds des nations unies pour la population
UNICONGO :	Union patronale et interprofessionnelle du Congo
UNJ :	United Nation Joint
UNO :	United Nation Organization
UTF :	Unilateral Trust Funds

## Sommaire

Remerciements.....	iii
Dédicace.....	iv
Résumé.....	v
Mot-clefs.....	v
Abstract.....	vi
Key-words.....	vi
Liste des acronymes et abréviations.....	vii
Sommaire.....	ix
Liste des tableaux et figures.....	x
Introduction.....	1
CHAPITRE I : Emploi des jeunes en République du Congo et l’agriculture comme alternative avec l’appui technique de la FAO.....	4
1.1 Croissance démographique, emploi des jeunes et intérêt des agences de développement... 4	
1.2 Dimension démographique dans les questions de développement au Congo..... 7	
1.3 Caractéristique des jeunes en République du Congo..... 9	
1.4 Situation actuelle (2015) de l’emploi des jeunes au Congo et leur attrait à l’emploi agricole 12	
1.5 Emploi en République du Congo et la vulnérabilité des jeunes sur le marché du travail ..... 14	
1.6 Présentation du CPP de la FAO en République du Congo..... 16	
1.7 Objet de la recherche..... 17	
CHAPITRE II : Approche méthodologique de l’analyse de l’intervention par projet de la FAO de 2013-2016.....	21
2.1 Recherche documentaire..... 21	
2.2 Cadre opératoire..... 21	
2.3 Analyse statistique descriptive du CPP 2013-2016..... 22	
2.4 Analyse SWOT du CPP 2013-2016..... 26	
CHAPITRE III : Résultats d’analyses et plan d’action d’intégration de la question jeune pour l’emploi agricole.....	31
3.1 Tendances des analyses statistiques du CPP 2013-2016..... 31	
3.2 Résultats de l’analyse SWOT du CPP 2013-2016..... 40	
3.3 Plan d’action stratégique pour l’emploi des jeunes dans l’agriculture..... 44	
Conclusion.....	52
Références bibliographiques.....	54
Annexes.....	56
Tables des matières.....	a

## Liste des tableaux et figures

Tableau 1:axes prioritaires du CPP .....	24
Tableau 2:variables liées à l'exécution des projets .....	24
Tableau 3: Variables sur l'orientation, la finalité, le statut et l'existence d'extension sur les projets .....	25
Tableau 4: Variable géographique des projets suivant les 12 départements du Congo .....	25
Tableau 5:variable d'enjeux géographiques des projets .....	26
Tableau 6: Résumé descriptif du CPP2013-2016 en République du Congo .....	31
Tableau 7:Matrice SWOT du CPP issu des tendances de l'analyse statistique .....	40
Tableau 8:Matrice SWOT issue des informations du Team building de 2016 .....	41
Tableau 9: Matrice de croisement des facteurs 1.....	42
Tableau 10:Matrice de croisement des facteurs 2.....	43
Figure 1:Distribution spatiale de la population en 2007(sans Brazzaville et Pointe-Noire) .....	8
Figure 2:Evolution de la distribution spatiale de la population du Congo.....	8
Figure 3:Caractéristiques sociodémographiques des jeunes.....	9
Figure 4:Répartition des jeunes selon le statut d'occupation et l'aspiration dans la vie (%) .....	10
Figure 5:Niveau d'instruction des jeunes étudiants congolais.....	11
Figure 6:Répartition des jeunes par domaine de prédilection d'étude des jeunes étudiants actuels .....	11
Figure 7: Cadre opératoire de la recherche.....	22
Figure 8: logique de l'analyse SWOT .....	27
Figure 9: Logique d'utilisation de l'analyse SWOT .....	28
Figure 10:croisement des approches de l'analyse SWOT, .....	29
Figure 11:nombre de projets gérés par an .....	31
Figure 12: nombre de projets spécifiques à chaque département .....	32
Figure 13:répartition des projets du CPP suivant leur portée.....	33
Figure 14:Distribution du nombre de projets par Axe prioritaire .....	34
Figure 15:Distribution des secteurs d'appui sur l'intervention. ....	34
Figure 16:Répartition des types de projets exécutés. ....	35
Figure 17:Répartition du statut des projets.....	36
Figure 18:Répartition de la situation d'extension des projets .....	36
Figure 19:Orientations et finalités des projets .....	37
Figure 20:Répartition du nombre de projets en fonction des PTF .....	38
Figure 21:Participation des PTF suivant le volume financier.....	38
Figure 22:Répartition des partenaires d'exécution dans le cadre du CPP. ....	39

## Introduction

La problématique de l'emploi notamment des jeunes s'est aujourd'hui imposée en première place des préoccupations des responsables des politiques publiques de tous les pays du monde quel que soit leur niveau de développement économique. Ceci dans l'intérêt de préserver l'ordre social et de concourir à une économie de production. L'emploi des jeunes est une ancienne et constante préoccupation de la communauté internationale. En 1995, les Nations Unies ont adopté le Programme d'action mondial pour la jeunesse d'ici à l'an 2000 et au-delà. En début 2017, la dernière session de l'union africaine a porté sur le thème « tirer pleinement parti du dividende démographique en investissant dans la jeunesse ». Sans ignorer les efforts et les actions entreprises par les agences de développement et les Etats, la réalité montre l'importance et la complexité de résolution du problème.

En République du Congo, cette préoccupation se pose avec acuité au regard du poids des jeunes dans la population totale<sup>1</sup>. Chaque année, de nombreux jeunes déscolarisés et/ou diplômés entrent sur le marché du travail. Selon le BIT (2016), l'élaboration d'une politique nationale de l'emploi audacieuse et ambitieuse, dont l'objectif principal serait la réduction du chômage, du sous-emploi, de la pauvreté et de l'exclusion s'impose. Ceci en vue d'absorber la masse de jeunes en quête d'un emploi décent.

Dans la réflexion sur les pistes de solution pour répondre à l'emploi des jeunes, les dirigeants africains, les organisations<sup>2</sup> et les spécialistes<sup>3</sup> du développement s'accordent à reconnaître que la transformation du secteur agricole reste essentielle. Le secteur agricole continuera à être le seul qui soit capable de susciter une croissance économique généralisée et d'absorber les millions de jeunes qui entrent sur le marché de l'emploi. La 28e conférence régionale pour l'Afrique de la FAO rappelait que l'agriculture a absorbé la majorité de la population active au cours des dernières décennies et est le seul secteur de l'économie capable de le faire, bien que les jeunes éprouvent un faible intérêt voir un désintérêt d'emploi dans ce secteur.

La République du Congo est pays membre de la FAO depuis 1977. De ce fait, il bénéficie de l'appui technique de la FAO depuis cette année. En début des années 90, à la suite des programmes d'ajustement structurel, le secteur agricole du Congo connaît une baisse dans la constitution du produit intérieur brut. La souveraineté alimentaire des 4 566 236 habitants<sup>5</sup> est depuis un dilemme notamment pour une population quasiment urbaine (67%) et composée de jeunes représentant 39,0 % pour les

---

<sup>1</sup> 38,1 % de la population congolaise est constituée de jeunes de 15 à 35 ans selon le Recensement général de la population et de l'habitation de 2007.

<sup>2</sup> BAD. Stratégie du Groupe de la Banque pour l'emploi des jeunes en Afrique 2016-2025.p66 et FAO(2014).

<sup>3</sup> Deon Filmer, économiste principal à la Banque mondiale et co-auteur du rapport : Filmer D, et Fox L.(2014).L'emploi des jeunes en Afrique subsaharienne. Banque mondiale, Whashington.27p.

<sup>4</sup> Professeur Mandivamba Rukuni cité par Bafana B.(2.014). L'agriculture un outil de lutte contre le chômage des jeunes :in Afrique Renouveau. Édition spéciale Agriculture 2014.pp8-9.

<sup>5</sup> PAM. (2016)Enquête FRAT sur la consommation de la farine de Manioc en République du Congo.95p.

moins de 15 ans et 59 % de moins de 25 ans (Mfoulou, 2014). La situation actuelle du secteur agricole se traduit par l'importation de plus de 75% de ses denrées alimentaires<sup>6</sup>. Seulement 41,7% de la production agricole est commercialisée et la plus grande partie (52,9%) est autoconsommée<sup>7</sup>. En somme, la situation actuelle du secteur agricole n'est pas de nature à promouvoir l'emploi pour les jeunes.

L'évolution de la situation de l'emploi des jeunes au Congo est marquée par le niveau de chômage qui reste élevé à plus de 20% (ECOM 2011-2012). Les taux de chômage au Congo dans le groupe d'âge de 15-29 ans sont largement supérieurs à l'estimation globale avec 11,7% pour les hommes et 12,4% pour les femmes. En même temps, le chômage affecte les jeunes et contribue avec l'accès à la formation universitaire et la recherche au bien-être, à la migration des jeunes vers les villes. C'est ce qui explique en partie que 61% de la population se localise dans les deux plus grandes villes du pays. Pour contribuer à un apport de solution au chômage et celui des jeunes, l'agriculture est un secteur potentiel de diversification de l'économie congolaise, dépendante de la rente pétrolière, au regard de ses atouts agroécologiques.

La redynamisation de ce secteur relève d'une importante capitale pour réduire les importations alimentaires et répondre aux besoins de la population, d'autant plus que les potentialités naturelles et agroécologiques du pays offrent 10 millions d'hectares de terres agricoles et des ressources forestières actuellement évaluées à 22.410.682 hectares.<sup>8</sup> La question de la stratégie adéquate pour redynamiser le secteur agricole se pose avec beaucoup d'intérêt et celle de l'assistance technique ou du rôle de la FAO reste à demander.

Pour l'Union africaine, l'agriculture sera dans un proche avenir la principale force de transformation économique et sociale du continent<sup>9</sup>. Selon Filmer et Fox (2014), l'agriculture peut et doit être un secteur d'opportunités pour la jeunesse d'Afrique subsaharienne. Bafana (2014) souligne que les experts s'accordent sur le fait que l'agriculture ne créera beaucoup d'emplois qu'avec l'implication de la jeunesse.

Etudier le développement agricole du Congo en prenant en compte la dimension démographique devient nécessaire pour mieux cerner la question. Ainsi, que faire pour contribuer à l'apport d'une réponse efficace de la redynamisation du secteur agricole avec le « capital jeunesse » que porte la République du Congo ?

Ce constat et cette question sont l'essence de notre projet de recherche, d'une part. D'autre part, notre recherche trouve son sens, au vu de l'insuffisance de connaissances produites sur le sujet des évaluations des interventions des agences de développement jusqu'à ce jour pour mieux comprendre les succès et les échecs des agences d'aide et de leurs interventions (Easterly, 2003). L'importance considérable des projets dans l'univers du développement ne devrait pas être négligée comme objet de connaissance (Themistocleous et Wearne, 2000).

---

<sup>6</sup> Idem PAM (2016).

<sup>7</sup> PAM. (2016) Enquête FRAT sur la consommation de la farine de Manioc en République du Congo. 95p

<sup>8</sup> Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN) 2017-2021

<sup>9</sup> Bafana (2014)

C'est pourquoi, après tant de propositions de projets appuyés par la FAO avant et pendant son premier CPP, le constat de la population des jeunes, de l'importance du chômage et de celle d'une agriculture globalement non réussie, nous pousse à mettre en œuvre la présente recherche en conciliant avec intelligence l'intervention par projet de la FAO et en nous reposant sur le capital jeune, le problème d'emploi et les potentialités agricoles du Congo .

Le présent travail porte sur "*l'Analyse de l'intervention par projet de la FAO de 2013-2016 pour proposer un plan d'action stratégique pour l'emploi des jeunes dans l'agriculture*". Son objectif est de contribuer à l'amélioration l'appui technique de la FAO en apportant une proposition innovante pour favoriser l'emploi des jeunes dans l'agriculture République du Congo.

Notre recherche veut vérifier si le Bureau Pays du Congo de la FAO a mis en œuvre la recommandation de sa 28e conférence régionale pour l'Afrique qui stipulait que la FAO devrait favoriser la généralisation des bonnes pratiques en matière d'emploi des jeunes dans l'agriculture, et d'aider les États membres à concevoir des projets d'appui pour l'emploi des jeunes, mais aussi de renforcer le partenariat avec la société civile, les organisations non gouvernementales et le secteur privé pour favoriser l'emploi des jeunes dans l'agriculture<sup>10</sup>.

Le présent mémoire, après cette introduction, est structuré en trois chapitres pour se terminer par une conclusion. Le premier chapitre traite de l'emploi des jeunes en République du Congo et l'agriculture comme alternative avec l'appui technique de la FAO. Le deuxième ressort l'approche méthodologique de l'analyse de l'intervention par projet de la FAO de 2013-2016 et le troisième présente les résultats d'analyses et le plan d'action d'intégration de la question jeune pour l'emploi agricole.

---

<sup>10</sup> FAO.(2014) Rapport de la vingt-huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique Tunis (Tunisie), 24-28 mars 2014.25p.

## **CHAPITRE I : Emploi des jeunes en République du Congo et l'agriculture comme alternative avec l'appui technique de la FAO.**

Ce chapitre fait état de l'emploi des jeunes en relation avec la croissance démographique et l'intérêt des agences développement vu l'évolution du phénomène. Il résume avec des données chiffrées et actuelles la situation des jeunes en relation avec l'emploi en République du Congo. Le chapitre traite la dimension démographique, les caractéristiques des jeunes, leurs rapports avec le marché de l'emploi et le secteur agricole. Dans un esprit de revue de littérature, le cadre de programmation de pays de la FAO est présenté pour ensuite présenter l'objet de notre recherche.

### **1.1 Croissance démographique, emploi des jeunes et intérêt des agences de développement**

Le Groupe de haut niveau chargé du programme de développement pour l'Agenda Post-2015 a affirmé l'importance de l'emploi des jeunes comme étant un des principaux enjeux mondiaux d'aujourd'hui, qui vaut au même titre que le développement durable dans le contexte du changement climatique (Nations Unies 2013). La question de la jeunesse notamment africaine dans le secteur agricole (agroalimentaire et le développement rural) a fait l'objet de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique en 2014 à Tunis. Cette conférence a recommandé à la FAO de faciliter la coopération Sud-Sud et la mise en commun des données d'expérience entre les pays de façon à favoriser la généralisation des bonnes pratiques en matière d'emploi des jeunes dans l'agriculture, et d'aider les États Membres à concevoir des projets à l'appui de l'emploi des jeunes, mais aussi de renforcer le partenariat avec la société civile, les organisations non gouvernementales et le secteur privé pour favoriser l'emploi des jeunes dans l'agriculture<sup>11</sup>.

Au cours des deux dernières décennies, l'Afrique subsaharienne a connu une forte croissance économique, avec à son actif 6 des 10 économies à plus forte croissance économique dans le monde. Cependant, elle enregistre également la croissance démographique la plus forte au monde concernant les jeunes<sup>12</sup>. Selon le *2016 World Population Data Sheet du PRB*<sup>13</sup>, plus de 25% de la population mondiale est âgée de moins de 15 ans et le chiffre est de 41% en pays moins avancés contre 16 % dans les pays plus développés.

Les jeunes constituent la proportion la plus importante de la population en Afrique subsaharienne, avec plus d'un tiers de la population âgée entre de 10 et 24 ans. Et l'Afrique subsaharienne est la seule région du monde où le nombre de jeunes ne cesse de croître de manière substantielle.

---

<sup>11</sup> FAO.(2014) Rapport de la vingt-huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique Tunis (Tunisie), 24-28 mars 2014.25p.

<sup>12</sup> Consulté en ligne sur <http://www.prb.org/Reports/2012/status-report-youth.aspx>

<sup>13</sup> Le PRB (Population Reference Bureau) est une organisation scientifique qui a pour mission est d'informer les gens autour du monde sur la population, la santé et l'environnement et de leur donner les moyens d'utiliser cette information pour faire progresser le bien-être des générations actuelles et futures. <http://www.prb.org/>

La région du continent reste également la dernière région du monde à entrer en transition démographique (c'est-à-dire la réduction successive à la fois des taux de mortalité et de natalité). Cette transition démographique promet une population de jeunes en pleine expansion qui entre sur le marché de l'emploi. De ce fait, la question de l'emploi des jeunes devient un enjeu qui concerne toutes les régions, mais dont les enjeux suscitent de fortes préoccupations pour l'Afrique.

Actuellement, les responsables de programmes, les chercheurs, les défenseurs et même les leaders politiques en connaissent beaucoup plus sur la situation des jeunes qu'au cours des décennies précédentes. La croissance démographique exerce une pression forte sur les marchés du travail, en particulier dans un environnement où les possibilités de travail adéquat sont limitées. Entre 2000 et 2008, la population en âge de travailler (15 à 64 ans) a augmenté de 443 millions à 550 millions, soit une augmentation de 25 %. Et si ces tendances se poursuivent, la population en âge de travailler en Afrique sera la plus grande dans le monde et atteindra le milliard d'habitants d'ici 2040. (Hervish et Clifton, 2012)

Au regard de ce qui précède est-ce que l'emploi des jeunes devrait toujours être considéré comme une question transversale<sup>14</sup> notamment dans les programmes et politiques sectorielles de développement ?

Actuellement, en Afrique, les jeunes sont plus nombreux et plus instruits que jamais. Ils sont, désormais, dotés des compétences et de la confiance dont ils ont besoin pour être efficaces sur le marché du travail. L'absence de leur utilisation judicieuse au service des nations ou de leur emploi peut représenter une menace importante pour la stabilité politique. L'imprévisibilité des réactions des jeunes en situation de chômage, de sous-emploi et de pauvreté, s'est traduit par la révolte de janvier 2010 en Tunisie et conduisant au printemps Arabe jusqu'en Égypte [...]. (Hervish et Clifton., 2012, et Diallo, 2011). Selon la Banque mondiale<sup>15</sup> jusqu'à 40 % des personnes rejoignant les mouvements rebelles sont motivées par le manque d'opportunités économiques. Le chômage favorise également les migrations hors d'Afrique<sup>16</sup>. C'est une des causes majeures avec l'instabilité politique qui conduit les jeunes à traverser la méditerranée, sans compter les coûts croissants et imprévus qu'il induit pour les pays d'accueil.

L'inaction pour la réduction du taux de chômage des jeunes doit interpeller les agences de développement dans leur ensemble et depuis la base. Si les décideurs politiques tendent à prioriser l'intégration des jeunes dans la vie active, les agences d'appui au développement devront également s'investir davantage avec beaucoup d'opérationnalité sur la question. Le tableau qui en ressort sur la question des jeunes et

---

<sup>14</sup> Une question à dimension transversale c'est le cas de l'égalité des genres, de la non-discrimination, l'exclusion sociale, l'emploi des jeunes et les jeunes, le handicap, les seniors (vieux) ou de l'illettrisme. Ce sont des réalités constantes qui se déroulent et se maintiennent dans le temps même si elles peuvent prendre des formes variées et des vocables différents. Elle concerne directement un groupe de personnes suivant tous les statuts. En fonction des objectifs ou des missions d'une organisation dont elles ne sont pas prioritaires, elles sont considérées transversales (globale). C'est-à-dire, qu'elles seront considérées ou croisées dans l'ensemble de l'action d'un programme ou de l'organisation. Souvent, elles souffrent d'objectif précis, de référentiel d'évaluation et de déclinaisons précises dans les politiques sectorielles de développement.

<sup>15</sup> Banque mondiale (2011). Rapport sur le développement dans le monde 2011 : conflits, sécurité et développement. (Abrégé), 56p

<sup>16</sup> Données de 2016 de l'Organisation Internationale pour les Migration cité par BAD, dans le rapport de Stratégie du Groupe de la Banque pour l'emploi des jeunes en Afrique 2016-2025. 66p

l'emploi montre qu'elle présente un risque d'effet papillon <sup>17</sup> sur la stabilité politique et socio-économique des pays et des régions. L'absence de solution au chômage des jeunes en Afrique peut causer des dépenses aux gouvernements des pays Européens.

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) estime que sur les 73 millions de nouveaux emplois qui ont été créés de 2000 à 2008 en Afrique subsaharienne, seul un cinquième de ces emplois était occupé par des jeunes. Les jeunes rencontrent plus de difficultés à obtenir un emploi que les adultes en raison des limites de leur expérience et de leurs réseaux professionnels. Sur l'ensemble des chômeurs en Afrique, 60% sont des jeunes. Par ailleurs, le taux de chômage des jeunes est le double de celui de chômage des adultes dans la plupart des pays africains (Hervish et Clifton, 2012).

Beaucoup d'analystes estiment qu'il existe une autre raison de s'intéresser davantage à la jeunesse africaine. Malik et Awadallah (2011) cité par BAD, OCDE, PNUD et CEA (2012) soulignent qu'avec la forte croissance démographique de l'Afrique et la compression nécessaire du secteur public dans de nombreux pays, un secteur privé vigoureux constitue la principale source d'emploi pour les jeunes. Il est sans ignorer que le secteur privé face aux crises économiques porte aussi des limites à l'emploi peu profitable aux jeunes, à l'instar des adultes. L'auto emploi devient ainsi un type d'emploi à promouvoir. Si en Afrique du Nord, le taux de chômage des jeunes atteint 30 %, au Botswana, au Sénégal, en Afrique du Sud, en République du Congo et dans plusieurs autres pays, la situation est encore plus préoccupante (Ighobor, 2013). Pour Ibrahim Mayaki<sup>18</sup>, le chômage des jeunes est une « bombe à retardement » et l'agriculture peut potentiellement fournir à la fois des emplois et une alimentation convenables. Ceci suscite l'intérêt de la contribution de la FAO sur la question en tant qu'agence de développement d'envergure spécialisée dans l'agriculture. Toutefois, on retient que la démographie est le déterminant des problèmes de développement dans le temps et dans l'espace.

---

<sup>17</sup> L'effet papillon. En 1979, Edward Lorenz présente ses idées devant l'American Association for the Advancement of Science (AAAS), dans une conférence intitulée « La prédictibilité : le battement d'ailes d'un papillon au Brésil déclenche-t-il une tornade au Texas ? » Cette conférence résume la découverte de Lorenz : même des systèmes complexes de grande envergure comme l'atmosphère terrestre sont sensibles à la moindre perturbation. Le titre de cette communication banalise alors l'usage de l'expression « effet papillon », aujourd'hui couramment utilisée dans de nombreux domaines, scientifiques et autres. L'effet papillon traduit le fait qu'une infime modification des conditions initiales peut engendrer rapidement des effets très importants. source : [http://www.larousse.fr/encyclopedie/images/Edward\\_Lorenz\\_leffet\\_papillon/1003235#LI9boKTIiFxlHEGv.99](http://www.larousse.fr/encyclopedie/images/Edward_Lorenz_leffet_papillon/1003235#LI9boKTIiFxlHEGv.99) consulté le 24 février 2017.

<sup>18</sup> Secrétaire exécutif du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), l'agence de développement de l'Union africaine

## 1.2 Dimension démographique dans les questions de développement au Congo

Dans les plans et programmes de développement élaborés au Congo, les questions de population n'ont presque jamais été correctement abordées. Les prémices datent du plan quinquennal de développement économique et social 1982-1986 qui a pris en considération une seule préoccupation démographique<sup>19</sup> relative à l'accroissement démographique global et la croissance démographique rapide des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire.

En définitive, c'est à partir de la publication des résultats de l'EDSC-I 2005 et de l'ECOM-I 2005, que les pouvoirs publics ont été suffisamment sensibilisés sur la teneur des problèmes sociaux du pays, comme le chômage, la mortalité maternelle et la mortalité des enfants, les abandons scolaires précoces, etc. La suite étant la réévaluation de toutes ces questions à résoudre dans le cadre de la mise en œuvre du DSRP I<sup>20</sup>, à la lumière des résultats de l'enquête ECOM-II 2011.

Mfoulou(2014) souligne que de façon générale les données sociodémographiques, si pertinentes qu'elles soient pour l'analyse des questions de développement pour le Congo, sont sous-analysées par les cadres techniques et scientifiques nationaux et de ce fait, sous-utilisées par les pouvoirs publics, la société civile et les ONG. L'auteur stipule que les données d'études disponibles devraient pouvoir être utilisées dans la réalisation des perspectives démographiques et des perspectives de développement du Congo<sup>21</sup>. Cette affirmation en provenance d'un chercheur d'expérience appuie notre démarche de recherche qui prend en compte la dimension démographique et des données actuelles sur les jeunes.

Du point de vue démographique, de façon générale le Congo est un pays en croissance démographique et fortement urbanisé. La figure 1 montre qu'aucun des 10 départements ne dépasse un poids démographique de 10% du poids total du pays et que les densités d'habitants au km<sup>2</sup> sont faibles. En effet tout programme ou solution de développement devrait prendre en compte cette réalité. L'évolution spatiale de la population dans le temps de 1974 à 2013 présentée dans la figure 2 confirme la part du poids démographique des villes de Brazzaville et Pointe-Noire à l'instar des 10 départements et des autres centres urbains.

---

<sup>19</sup> Prise en compte fondée sur les projections démographiques réalisées à partir des résultats du recensement de 1974 qui a été identifiée comme problème de développement. Pourtant constatée, aucune mesure concrète pour ralentir ce phénomène n'a été décidée et inscrite comme une activité prioritaire à exécuter dans le cadre du plan. La conséquence est l'échec des divers programmes économiques mis en œuvre en faveur du monde rural, de la décentralisation territoriale et de l'expérience du projet « village centre » d'une part, et le renforcement de la concentration des pouvoirs politiques et administratifs à Brazzaville d'autre part, n'ont contribué qu'au développement de l'exode des populations de l'intérieur vers les grandes villes du pays.

<sup>20</sup> L'analyse des caractéristiques sociodémographiques de la population a été insérée comme sous-chapitre du chapitre 3 du Document du Plan National de Développement CONGO (PND 2012-2016).

<sup>21</sup> Notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, du logement, de l'emploi, de la sécurité sociale, etc. dont l'agriculture n'est pas à exclure.

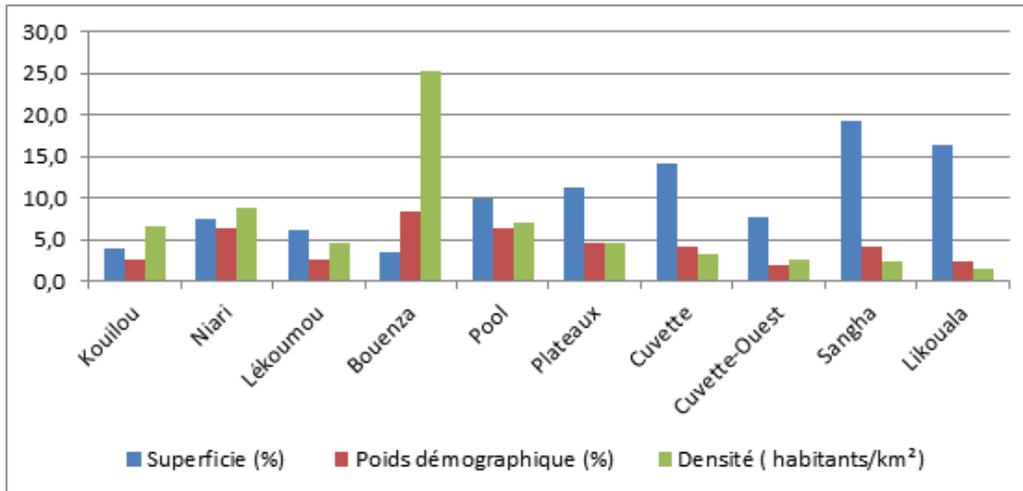


Figure 1: Distribution spatiale de la population en 2007 (sans Brazzaville et Pointe-Noire).

Source: Mfoulou (2014)

En 1974, les deux plus grandes villes du pays (Brazzaville et Pointe-Noire) qui constituent chacune, un département, renfermaient 33,5% de la population totale. En 2007 les deux villes détiennent 56,5% du poids démographique national. L'évolution reste très significative. Le reste de la population totale du pays vit dans les 10 autres départements.

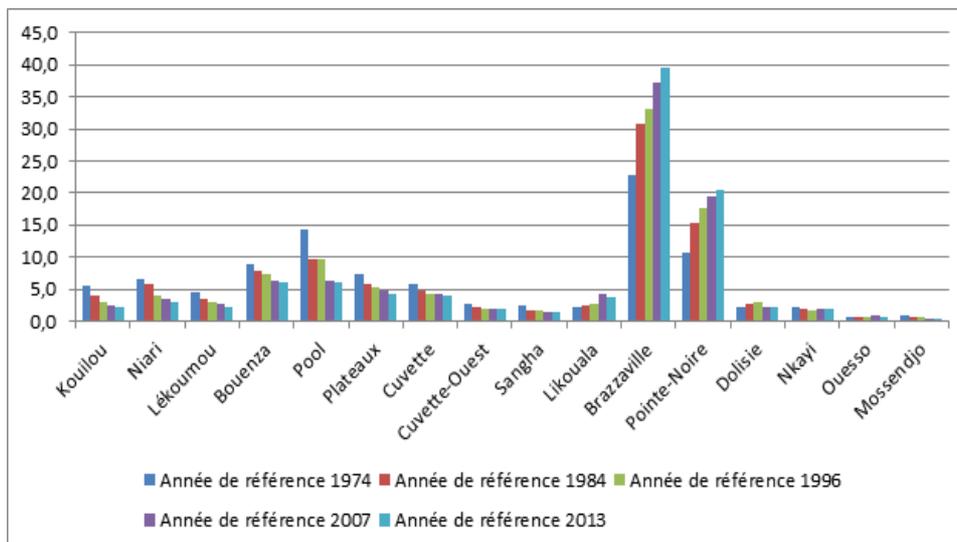


Figure 2: Evolution de la distribution spatiale de la population du Congo

Source: Mfoulou (2014)

Le sexe et l'âge sont les deux variables clés de l'analyse démographique, qui déterminent à la fois, la structure de la demande sociale et les comportements démographiques et socioéconomiques de la population. Au Congo, de 1984-2007, le taux d'accroissement annuel moyen des jeunes en âge de début d'activité (15-24 ans) est encore élevé : 5,6% entre 1974-1984 et 2,9% entre 1984-2007. Ces taux sont révélateurs de la pression que la croissance démographique exerce sur le marché de l'emploi. De ce fait connaître les caractéristiques sociodémographiques des jeunes devient pertinent pour solution les concernant.

### 1.3 Caractéristique des jeunes en République du Congo

Selon l'ETVA 2015<sup>22</sup>, en 2015 la République du Congo compte 1 308 219 jeunes âgés de 15 à 29 ans. Parmi ces jeunes, 49% sont des hommes et 51% sont des femmes. La figure 3 donne les caractéristiques sociodémographiques des jeunes au Congo en 2015. On retient que 40% des jeunes de 15 à 29 ans ont moins de 20 ans. S'agissant des caractéristiques familiales, l'étude démontre que 3 jeunes sur 10 proviennent des ménages pauvres (24 %) soit des ménages très pauvres (10,5%), 16,8% appartiennent à des ménages aisés et plutôt aisés. Les 48,2 % restants ressortent des ménages se situant dans la moyenne nationale.

Caractéristiques	Ensemble		Hommes		Femmes	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<i>Groupe d'âge</i>						
15-19	523 270	40,0	257 781	40,2	265 489	39,8
20-24	405 782	31,0	191 232	29,9	214 550	32,1
25-29	379 167	29,0	191 537	29,9	187 630	28,1
<i>Milieu de résidence</i>						
Urbain	952 962	72,8	467 456	73,0	485 506	72,7
Rural	355 257	27,2	173 094	27,0	182 163	27,3
<i>Statut matrimonial</i>						
Célibataire/Jamais marié(e)	1 022 430	78,2	553 274	86,4	469 156	70,3
Marié(e)/Union libre	262 765	20,1	82 132	12,8	180 633	27,1
Séparé(e)/Divorcé(e)	22 777	1,7	4 897	0,8	17 880	2,7
Veuf(ve)	247	0,0	247	0,0	0	0,0
Ensemble	1 308 219	100	640 550	100	667 669	100

Figure 3:Caractéristiques sociodémographiques des jeunes

Source : BIT(2016).

L'instruction et la qualification sont des facteurs qui influencent considérablement l'emploi. La caractérisation familiale des jeunes sur le niveau d'instruction, par rapport au niveau d'instruction des leurs parents, révèle que sur les jeunes ayant atteints le niveau universitaire et postuniversitaire, un peu plus de 6 jeunes sur 10 soit 60,9% ont un niveau plus élevé que leurs pères. Ce rapport s'élève à 91% lorsque l'on compare leur niveau à celui de leurs mères.

Au niveau secondaire général, les jeunes ayant atteint un niveau d'instruction plus élevé que celui de leurs pères est de 37,4% et il est de 64,3% comparé à celui de leurs mères. Concernant le secondaire technique, 64,8% des jeunes ont un niveau d'instruction inférieur à celui de leurs pères et 55,1% ont un niveau supérieur à celui de leurs mères. Fort il est de constater que 48,8% des jeunes qui ont un niveau inférieur au primaire ont un père qui a terminé ses études à un niveau supérieur. La tendance reste idem pour les jeunes qui ont atteint un niveau primaire. On conclut que la jeunesse actuelle n'a pas été autorisée à se former dans la même mesure que la génération précédente.

<sup>22</sup> L'ETVA 2015 est l'enquête qui a permis la production du rapport du BIT. (2016). Transition vers le marché du travail des jeunes femmes et hommes en République du Congo. Programme sur l'emploi de jeune.Work4youth N°39.Genève.54p

La figure 4 montre les aspirations des jeunes dans la vie selon le statut d'occupation.

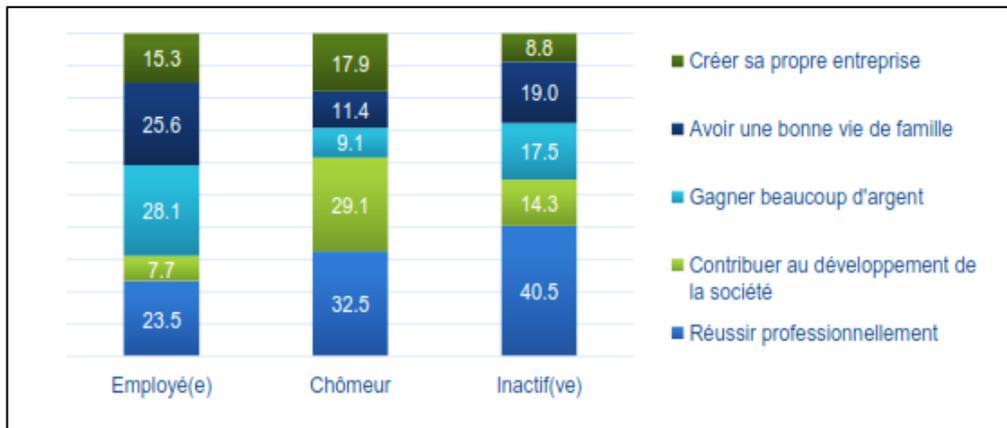


Figure 4: Répartition des jeunes selon le statut d'occupation et l'aspiration dans la vie (%)

Source : BIT(2016).

Si 40,5 % des jeunes inactifs aspirent réussir professionnellement et que 29,1% de chômeur aspirent contribuer au développement de la société, ces aspirations positives contrastent avec certains résultats. Par exemple, un peu plus de la moitié des jeunes ne sont plus dans le système éducatif (53,5 %). Cependant 48,6% des jeunes hommes et 44,6 % des jeunes femmes sont toujours à l'école. On note de l'ETVA (2015) que 1 sur 3 jeunes est sorti du système éducatif sans achever son cycle. Le taux de décrochage scolaire est plus élevé dans le milieu rural qu'en milieu urbain (45,4% contre 30,2%). Les principales raisons de décrochage sont d'ordres économiques (45,1%), l'échec aux examens (16,5%) et la maternité (11,4 %).

Chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans qui ne sont plus dans le système éducatif, 33,4% ont atteint le niveau primaire, 30,8% le niveau secondaire général, et seulement 3,7% des jeunes ont atteint le niveau professionnel postsecondaire et 7,3 % ont complété leur niveau universitaire.

Chez les étudiants actuels, l'enquête révèle que la plupart des femmes ont atteint le niveau primaire (35,8%), mais une faible proportion d'entre elles (4,0%) a atteint le niveau professionnel postsecondaire. En général, le niveau d'éducation des hommes est plus élevé que le niveau d'éducation des femmes avec 8,2% des hommes qui ont complété leur université contre 6,4 % des femmes. La figure 5 résume le niveau d'instruction des jeunes congolais suivant le sexe et le milieu de résidence.

Niveau d'instruction	Ensemble		Hommes		Femmes		Urbain		Rural	
	Effectif	%								
Primaire	54 566	9,0	30 823	10,4	23 743	7,6	30 889	6,6	23 677	17,1
Secondaire général	392 775	64,5	191 834	64,5	200 941	64,6	288 935	61,5	103 840	74,9
Secondaire technique	53 227	8,7	28 055	9,4	25 172	8,1	45 843	9,7	7 384	5,3
Professionnel secondaire	9 249	1,5	4 711	1,6	4 538	1,5	8 316	1,8	933	0,7
Professionnel post-secondaire	12 257	2,0	5 223	1,8	7 034	2,3	11 927	2,5	330	0,2
Universitaire	74 715	12,3	31 330	10,5	43 385	13,9	73 705	15,7	1 010	0,7
Post-universitaire	1 066	0,2	1 066	0,4	-	-	1 066	0,2	0	0,0
Etudiant avec contrat d'apprentissage formel	1 819	0,3	1 612	0,5	207	0,1	1 550	0,3	269	0,2
Etudiant avec contrat d'apprentissage informel	4 305	0,7	269	0,1	4 036	1,3	3 108	0,7	1 197	0,9
Autre type de formation	4 851	0,8	2 617	0,9	2 234	0,7	4 851	1,0	0	0,0
Ensemble	608 830	100	297 540	100	311 290	100	470 190	100	138 640	100

Figure 5: Niveau d'instruction des jeunes étudiants congolais

Source : BIT(2016).

Les deux éléments essentiels qui permettent d'analyser la préparation à la transition pour les étudiants sont le choix du domaine d'étude et les aspirations pour l'emploi futur préféré. Sur ces points, le BIT(2016), ressort que s'agissant du choix du domaine d'étude, 70% des jeunes étudiants suivent les programmes généraux de formation. Les sciences sociales, le commerce et le droit représentent le second domaine d'étude des jeunes congolais (8%). Par contre, les études en ingénierie, industries de transformation et production, n'attirent que près de 6% des jeunes. L'agriculture et les sciences vétérinaires n'attirent que 0,7% de jeunes. La figure 6 montre la répartition des jeunes étudiants actuels suivant leurs domaines d'étude de prédilection.

Domaine de prédilection d'étude	Ensemble		Hommes		Femmes	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Programmes généraux	426 087	70,0	216 253	69,5	209 834	70,5
Education	25 127	4,1	7 277	2,3	17 850	6,0
Lettres et arts	15 420	2,5	6 107	2,0	9 313	3,1
Sciences sociales, commerce et droit	48 451	8,0	18 589	6,0	29 862	10,0
Sciences, mathématiques et informatique	27 322	4,5	18 327	5,9	8 995	3,0
Ingénierie, industries de transformation et production	35 186	5,8	31 218	10,0	3 968	1,3
Agriculture et sciences vétérinaires	4 403	0,7	1 763	0,6	2 640	0,9
Santé et protection sociale	11 197	1,8	4 780	1,5	6 417	2,2
Autres services	3 088	0,5	361	0,1	2 727	0,9
En formation ou dans un programme d'apprentissage/de stage	3 548	0,6	632	0,2	2 916	1,0
Autre	9 001	1,5	5 983	1,9	3 018	1,0
Ensemble	608 830	100	311 290	100	297 540	100

Figure 6: Répartition des jeunes par domaine de prédilection d'étude des jeunes étudiants actuels

Source : BIT(2016)

On retient une prédominance des jeunes dans la population congolaise. S'agissant des caractéristiques familiales, selon l'ETVA, 3 jeunes sur 10 proviennent des ménages pauvres. La jeunesse actuelle n'a pas

eu une chance de formation favorablement similaire à celle de la génération précédente. Le niveau d'éducation des hommes est plus élevé que le niveau d'éducation des femmes. En milieu rural, le pourcentage des jeunes au niveau universitaire et postuniversitaire n'atteint pas 1% de l'ensemble de jeunes. Près de la moitié des jeunes inactifs aspirent réussir professionnellement et 29,1% de chômeur aspirent contribuer au développement de la société.

En somme, sur les formations en agriculture et sciences vétérinaires, les jeunes représentent moins de 1% du nombre de jeunes actuellement en étude. Ceci démontre le faible intérêt des jeunes au secteur. La nécessité de faire de l'agriculture un secteur productif, employeur et attractif des jeunes, appelle au besoin d'intégrer les domaines attractifs aux jeunes dans le secteur. Il s'agit des technologies et des biotechnologies, de nouvelles technologies de l'information et la communication par exemple. Le besoin de rapprocher les écoles de formation des zones rurales pour contribuer à la réduction de l'exode rural. La promotion de la formation agricole avec des enseignements pratiques de qualité est nécessaire pour faire évoluer le secteur notamment en intégrant une orientation entrepreneuriale dans la vision des programmes de formations agricoles secondaires et universitaires. Ces orientations pourront contribuer à disposer et à motiver les jeunes vers l'emploi et l'auto-emploi agricole.

#### 1.4 Situation actuelle (2015) de l'emploi des jeunes au Congo et leur attrait à l'emploi agricole

La formation, suivant le niveau atteint et la spécialité choisie prédispose à un secteur et un niveau d'emploi donné. Pour les jeunes sans qualification le secteur informel semble être prédisposé. En milieu rural, l'agriculture est une activité à portée de tous les jeunes valide quoi qu'il y ait des difficultés liées au foncier et la constitution d'un capital. Le marché de l'emploi est aussi dépendant de la tendance économique du pays et de la dynamique développée par le pays pour promouvoir l'emploi des jeunes dans les secteurs porteurs. Rukuni cité par Bafana (2014), interpelle les gouvernements à encourager le développement d'une agriculture à valeur ajoutée, la formation de partenariats avec le secteur privé en mettant en place des objectifs conjoints. La récente enquête de 2016 du BIT rappelle que les résultats de l'ECOM 2011 montrent que le taux d'activité est de 63,2 %. Il est plus élevé en milieu rural (77,4 %) qu'en milieu urbain (55,5%). Ces mêmes résultats indiquent que 79,4% des chômeurs sont à la recherche d'un premier emploi, et 20,6% ont perdu leur emploi précédent. Quel que soit le sexe, la tranche d'âge de 15 à 29 ans est la plus concernée par la recherche d'un premier emploi (88,7%).

Le phénomène du chômage<sup>23</sup> au Congo est devenu presque endémique, voire inquiétant à partir des années 80, selon l'ECOM 2011. Il est à la fois structurel et conjoncturel. Il concerne principalement le milieu urbain et touche en majorité les jeunes de 15 à 29 ans. Selon les résultats de l'Enquête sur l'emploi

---

<sup>23</sup> BIT (2016) : d'après la définition standard donnée dans la Résolution concernant les statistiques de la population active, de l'emploi, du chômage et du sous-emploi adoptée par la treizième Conférence internationale des statisticiens du travail (Genève, 1982), est un phénomène qui traduit la situation des personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui, dépourvues d'emploi au cours de la semaine de référence, sont néanmoins disponibles et recherchent activement du travail.

et le secteur informel au Congo (EESIC) en 2009, les jeunes de 15 à 29 ans sont plus touchés par le chômage que les personnes âgées de 50 ans ou plus (respectivement 25% contre 5,4%).

Selon le BIT (2016), malgré les acquis en matière d'éducation, on enregistre plus de jeunes qui ont terminé leurs études dans l'enseignement général 71,5 % par rapport à l'enseignement technique et professionnel (11,3%). Actuellement, 46,5 % de jeunes Congolais vont à l'école ; 64,5 % des étudiants sont au secondaire de l'enseignement général 12,3% suivent leurs études à l'université. L'ETVA 2015 indique que les jeunes étudiants âgés de 15 à 29 ans combinent rarement l'école et le travail. Seulement 4,8 % de jeunes sont étudiants travailleurs. Fort il est de remarquer que plus de la moitié de ces jeunes étudiants souhaiterait travailler dans les professions intellectuelles et scientifiques et très peu d'entre eux aimeraient travailler dans le secteur agricole (0,7% seulement).

Par ailleurs les résultats de l'enquête révèlent que le chômage des jeunes est de longue durée. On constate que 31 % de jeunes au chômage sont à la quête d'un emploi depuis 2 ans et plus, cela concerne aussi bien les femmes (37,9 %) que les hommes (24,4 %). Le principal obstacle dans la recherche de l'emploi est le manque de parrainage. Ainsi, la plupart d'entre eux, soit 72 % ont recours à leurs familles et amis pour la recherche d'emploi. À peine 7,7 % de jeunes sont inscrit dans une agence pour l'emploi. Bien qu'il soit affecté par le chômage, certains jeunes qui sont disponibles pour travailler refusent des emplois (14,3 %). Le bas salaire et le travail insatisfaisants sont les raisons les plus évoquées. Toutefois, toutefois il est à noter que les jeunes chômeurs sont moins intéressés au secteur agricole (0,4 %).

Parmi les jeunes travailleurs, 52,1 % sont sous-qualifiés, 41,4 % sont en adéquation avec leur niveau de formation et seulement 6,5 % sont surqualifiés. Loin de la relation qualification professionnelle et niveau de rémunération, on dénombre 283 855 jeunes s'estimant satisfaits de leur emploi actuel soit 68,0 % de l'ensemble des travailleurs.

Très peu de jeunes de 15 à 25 ans au Congo ont transité vers l'emploi stable et/ou satisfaisant (12,8 %) en 2015. Les résultats montrent que, à partir du moment où les jeunes se rendent sur le marché du travail après leurs études, ils ont besoin de presque un an avant d'obtenir leur premier emploi. Les jeunes pour lesquels la transition n'est pas faite directement c'est-à-dire que le premier emploi n'était pas stable ou satisfaisant, 31,9 mois passent avant qu'ils trouvent un emploi stable et/ou satisfaisant.

Le désir de travailler dans l'administration concerne près de 1 jeune sur 10 (10%), alors que les options d'exercer une profession militaire, d'être directeur ou cadre de direction, de travailler dans le secteur agricole ou comme un ouvrier qualifié, semblent être moins importantes chez les jeunes chômeurs. Ainsi, seulement 0,4 % des jeunes chômeurs manifestent le désir d'exercer dans le secteur agricole ou en tant qu'ouvrier qualifié.

La situation met à nue un chômage considérable des jeunes important avec un faible cumul de formation académique et le travail par les jeunes en formation. Mais aussi un désintérêt professionnel au secteur agricole qui est très considérable pendant que les opportunités de croissance et de création d'emplois

sont essentiellement dans le secteur agricole, le secteur de l'élevage et de la pisciculture, le secteur agroalimentaire le secteur forestier entre autres (PNE, 2012).

### 1.5 Emploi en République du Congo et la vulnérabilité des jeunes sur le marché du travail

Les résultats de l'analyse de l'ETVA ressortent que parmi les 417 720 jeunes en emploi, 53,1 % travaillent en tant que travailleur indépendant. Cette proportion est plus élevée chez les femmes (64,2 %) que chez les hommes (53,1 %). Les salariés représentent 30,2 % de l'ensemble des travailleurs.

Le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 29 ans au Congo s'établit à 30,5 % sur ensemble du pays. Les jeunes vivant dans le milieu urbain sont davantage touchés par ce fléau. En effet on observe une disparité du chômage des jeunes entre le milieu urbain (39,0 %) et le milieu rural (11,7%).

Barlet et al.(2011) dans une étude analysant le Congo, Madagascar et le Sénégal font état de milliers de jeunes urbains issus de l'exode rural qui arrivent sur le marché du travail urbain avec un besoin d'insertion professionnelle difficile à satisfaire<sup>24</sup>. L'étude confirme un contexte socio-économique caractérisé par un poids important du secteur des MPME<sup>25</sup> dans les 3 pays et que c'est dans ce secteur qu'une très grande majorité de jeunes trouvent un emploi et pourront pour certains d'entre eux créer leur propre entreprise.

L'analyse selon le niveau d'instruction montre que 33,8 % de jeunes employés ont un niveau secondaire général contre seulement 6,4 % qui ont un niveau secondaire technique (BIT,2016). Kuepie et Nordam (2011) sur une étude commandée par la Banque mondiale qui traite de l'impact de l'éducation sur l'insertion sur le marché du travail dans les deux principales villes du Congo montrent que l'éducation est relativement répandue dans les deux villes avec un niveau moyen qui tourne autour de 10 années d'études.

S'agissant de l'éducation, sur le registre du niveau d'instruction, le taux de chômage des jeunes ayant un niveau secondaire technique (48,8 %) et deux fois plus élevé que celui de jeune au niveau secondaire général (22,5 %) selon le BIT(2016).Ce qui veut dire que les jeunes ayant fini les études avec un niveau secondaire sont plus vulnérable sur le marché du travail.

Kuepie et Nordam (2011) soulignent également une hypertrophie du secteur informel, confirmé par l'ETVA 2015, qui évalue le poids des emplois informels à 89 % .Selon les auteurs, plus de 6 actifs sur 10 exercent dans le secteur informel. Cette tendance reflète une trappe à pauvreté et un chômage élevé (surtout chez les jeunes) et croissant avec le niveau d'étude. Les auteurs affirment que le marché du travail urbain congolais est caractérisé spécifiquement par le poids du secteur public qui emploie presque 1 actif sur 3 dans la capitale de Brazzaville et un peu plus de 1 sur 5 de l'ensemble des deux villes.

---

<sup>24</sup> Besoin généralement influencé par les médias (télévision et internet) et la simple reproduction des vieux métiers ou des métiers du village est un échec.

<sup>25</sup> PMPE : Micro, petite et moyenne entreprise. Ce sont des petites entreprises du secteur informel. Selon l'étude elles ont une contribution importante au PIB, à l'emploi et à l'insertion des jeunes dans les 3 pays. De fait, ce sont dans ces entreprises que la majorité de jeunes sortants du système scolaire se forme et s'insère.

L'étude du risque de chômage et de l'orientation sectorielle confirme que les jeunes sont très défavorisés en matière d'insertion professionnelle. Ils n'ont pas de choix autre que celui du choix entre le chômage et le secteur informel.

Le score du taux de chômage qui a presque triplé de 1970 à 2004, passant de 11,9 % à 33,5 % de la population active (DSRP, 2007) et qui touche toujours majoritairement les jeunes de plus en plus diplômés justifient le projet de recherche de l'économiste du travail Nkouka (2013) sur la suréducation en rapport avec le marché du travail au Congo. L'économiste reconnaît que les choix de politiques priorisant le secteur de l'éducation<sup>26</sup> ont donné lieu à un afflux croissant de diplômés sur le marché du travail. Il souligne en même temps que le tropisme des individus à accéder aux emplois les plus qualifiés et les mieux rémunérés a contribué à la production de plus de titres scolaire. Cependant, l'offre de la formation dans l'enseignement supérieur au Congo est peu diversifiée avec un peu plus de 2/3 des étudiants dans les formations en lettres, humanité et sciences sociales contre seulement 12% en sciences fondamentales et 24 % dans les filières professionnalisantes un peu en adéquation avec l'appareil productif. Les problèmes relatifs à la qualité de formation et leur pertinence vis-à-vis du tissu économique national en comme conséquence qu'un grand nombre de diplômés ont des difficultés à s'insérer convenablement dans le monde du travail (Resen, 2007 cité par Nkouka, 2013). La Politique nationale de l'emploi (PNE, 2012) accuse le manque de réforme du système éducatif congolais hérité des français, privilégiant l'enseignement général. Ce qui a pour conséquence directe la déficience de qualification d'ordre technologique et de la main-d'œuvre capable à satisfaire aux exigences des entreprises. Sur les contraintes des jeunes pour l'emploi décent, elles seraient inhérentes à leur sous-information, leur éducation de base, leur orientation, leur formation générale et spécialisée ainsi que le manque d'accompagnement des pouvoirs publics à leurs initiatives.

La prise en compte de sexe fait apparaître des différences nettes entre hommes et femmes. La transition entre la fin des études et l'accès à un emploi satisfaisant des jeunes femmes dure plus longtemps que celle des hommes. En effet, l'envie d'exercer une profession élémentaire semble prédominer (24,3%), suivie par celle des jeunes chômeurs à la recherche des métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat (23,4 %) révèlent l'ETVA de 2015.

Ceci montre que devant un marché d'emploi peu pourvoyeur, les jeunes comptent aussi exercer les métiers non bureaucratiques. Si les jeunes en chômage sont moins nombreux en zone rurale, le poids démographique des zones rurales reste déterminant dans cette lecture. Cependant, pour le développement des activités agricoles, Il convient de reconnaître que les actifs agricoles estimés aujourd'hui à quelques 300 .000 sont vieillissants<sup>27</sup> et l'ETVA 2015 appui que seulement 0,4% des jeunes chômeurs manifestent le désir d'exercer dans le secteur agricole ou en tant qu'ouvrier qualifié. Ces résultats montrent à suffisance que la question des jeunes et de la réduction de la pauvreté rurale

---

<sup>26</sup> Caractériser la généralisation de la qualification primaire et secondaire des jeunes, augmentation des jeunes vers l'enseignement supérieur en vue de réduire les inégalités de revenus et la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée pour stimuler la croissance.

<sup>27</sup> Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle. 2017 – 2021. 72p.

ne devrait traiter uniquement que l'amélioration de la production agricole. Le paradigme de l'appui technique de la FAO au Congo désormais encadré par le CPP doit intégrer davantage la dimension démographique pour concourir avec efficacité à la réduction de la pauvreté et la souveraineté alimentaire.

## 1.6 Présentation du CPP de la FAO en République du Congo

La République du Congo est pays membre de la FAO depuis 1977. De ce fait, il bénéficie de l'appui technique de la FAO depuis cette année. Parmi les alternatives d'action conjointe entre la FAO et la République du Congo pour agir sur le développement économique et social par l'agriculture on compte l'outil projet de développement.

La littérature (Crawford et Bryce, 2003 ; Bouchar, 2008 ; et Rondinelli, 1976 cité par Ika, 2007) confirme bien combien jusqu'à nos jours que le projet reste l'unité fondamentale d'action des plans cadres internationaux, nationaux et locaux ainsi que l'instrument privilégié, le mieux adapté par lequel la majeure partie de l'aide au développement est appliquée dans les pays en voie de développement. Cependant, cette aide généralement mise en œuvre par les agences de développement (bilatérales ou multilatérales) *via* des projets, fait toujours débat sur son efficacité ainsi que sur celui de ses projets.

Les travaux de Ika (2006) interpellent sur l'avenir de la gestion des projets de développement avec le présent pour plus de succès. Ces travaux mettent en évidence l'avènement des forums de haut niveau sur *l'efficacité de l'aide au développement* qui ont abouti à la déclaration de Rome (2003), à la déclaration de Paris (2005) et au Programme d'Action d'Accra (2008)<sup>28</sup> qui ont redéfini le contexte des activités de la FAO en tant qu'agence multilatérale en se dotant d'un Cadre de Programmation par Pays (CPP).

Le CPP est un instrument de planification et de gestion qui décrit la façon dont la FAO peut aider au mieux les pays à atteindre leurs priorités en termes de développement. Il définit, dans un document succinct, les priorités fixées à moyen terme et décidées d'un commun accord dans le cadre de la collaboration entre les gouvernements et la FAO. Il mise également sur l'effet de levier des avantages comparatifs de la FAO en tant qu'agence chef de file dans le secteur de l'agriculture, des forêts et des pêches, tout en s'alignant sur les priorités stratégiques énoncées par les gouvernements eux-mêmes. L'identification des domaines de priorité de l'assistance fournie par la FAO permet d'assurer la complémentarité avec les activités des organismes des Nations Unies participant à l'Équipe pays et avec celles menées par les autres partenaires du développement. (FAO,2010).

Pour la formulation du CPP période 2013-2016 au Congo, la FAO a tiré les leçons de la coopération entre le Congo et les partenaires au développement, pour se focaliser sur les priorités nationales définies dans le PND (2012-2016) et le PNUAD (2014-2018). Sur cette base avec l'analyse de la situation du Congo et de ses avantages comparatifs, elle a défini 3 axes prioritaires pour le premier CPP à savoir : (i) Modernisation de la petite agriculture, de l'élevage et de l'aquaculture; (ii) Renforcement de l'appui au

---

<sup>28</sup> Programme d'Action d'Accra (2008). Troisième conférence de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement.p8.

développement durable, et à la lutte contre les effets du changement climatique et (iii) Promotion des Organisations de la société civile (OSC) et des organisations des producteurs (OP).

En somme l'appui de l'organisation concerne les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et du développement rural suivant son mandat qui consiste à lutter contre la faim, la malnutrition et la pauvreté. Le CPP encadre l'intervention par projet de la FAO durant une période programmatique de 4 ans et sa planification, sa gestion ainsi que son évaluation, Il utilise une démarche de gestion axée sur les résultats (GAR).

## 1.7 Objet de la recherche

### 1.7.1 Clarification conceptuelle

Notre recherche nécessite la définition des mots jeune, emploi et dividende démographique. Le mot *jeune* (s), selon les Nations Unies<sup>29</sup>, les jeunes sont des personnes entre 15 et 24 ans. L'UNESCO reconnaît que les jeunes constituent un groupe hétérogène en constante évolution, et que l'expérience d'« être jeune », varie énormément selon les régions et au sein même des pays. La jeunesse est une classe d'âge. Elle désigne plusieurs périodes de la vie de la naissance aux tropismes adultes, période qui suit l'adolescence est qui n'est pas objectivement déterminée, étant un phénomène de civilisation. Par ailleurs, elle devient aussi une variable ou un facteur d'étude et d'appréciation du développement dans les études et de classification socio-économique. Pour l'union africaine, par exemple, la catégorie des jeunes comprend les individus dont l'âge est compris entre 15 et 35 ans.

Dans le cadre de notre recherche, nous considérons les jeunes comme étant classe démographique de la population aux tropismes adultes, vulnérables au marché du travail et constituant un capital humain pour la création de richesses par l'instruction, l'autonomisation et la production.

S'agissant de l'*emploi*, la définition du BIT fait une différenciation avec la notion de l'emploi au sens du recensement de la population<sup>30</sup>. Dans le cadre de notre travail l'emploi est relié à une occupation économique ou une activité économique notamment dans le secteur agricole. En référence de Hussmann et al, (1990) notre compréhension de la notion intègre le couple subsistance et production pour l'autonomie des jeunes. Le Goff (2013) a étudié les définitions des notions d'emploi, chômage et inactivité

---

<sup>29</sup> <http://www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/youth/about-youth/>

<sup>30</sup> Cette notion est différente de celle de l'emploi au sens du recensement de la population qui elle, concerne les personnes ayant déclaré avoir un emploi dans le formulaire du recensement. La notion d'emploi au sens du BIT est donc plus extensive que celle au sens du recensement de la population. Certaines personnes peuvent, en effet, ne pas considérer que des emplois occasionnels méritent déclaration au recensement. La mesure de l'emploi au sens du BIT ne peut être faite que par des questions précises, telles celles de l'enquête Emploi, dont un des objectifs principaux est précisément cette mesure. <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1159> consulté le 20 février 2017.

économique dans l'enquête communautaire sur les forces de travail réalisé par Eurostat. Après avoir montré qu'il existe des écarts avec les définitions originellement élaborées au sein du BIT, l'auteur s'interroge sur les populations ou groupes sociaux qui sont les plus discriminés, notamment ceux dont la participation à l'activité économique est rendue invisible par le détournement de la définition du BIT par les offices nationaux et européens de statistique. Plusieurs éléments indiquent qu'une part non négligeable de femmes échappe à la catégorisation de l'activité professionnelle. Au regard de la part importante du secteur informel au Congo et en Afrique en général, la conception que nous nous proposons de l'emploi devient judicieuse.

Le *Dividende démographique* : dans la littérature consacrée à la nouvelle perspective d'analyse des questions de populations et de leurs conséquences économiques, des concepts nouveaux sont apparus : « Bonus démographique », « Dividende démographique ». On entend par « *Dividende démographique* » l'accélération de la croissance économique qui peut résulter d'une baisse de la fécondité d'un pays et de l'évolution ultérieure de la structure par âge de la population. Ce phénomène, qui résulte des conséquences de l'évolution des paramètres démographiques de base, notamment la baisse simultanée de la mortalité, de la fécondité et de la croissance naturelle de la population entraînant un vieillissement progressif de la pyramide des âges, ouvre une opportunité de promotion de croissance économique pendant un certain temps bien déterminé. Ce phénomène est connu sous l'appellation de « Dividende démographique ».

#### 1.7.2 Question et hypothèse de recherche

En référence des recommandations de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique en 2014 à Tunis et de la perception des données sur l'emploi des jeunes au Congo en rapport avec le secteur agricole, la question centrale de notre mémoire est :

- est-ce que l'exercice du CPP 2013-2016 a aidé le Congo à concevoir des projets favorisant l'emploi des jeunes dans le secteur agricole tout en renforçant le partenariat avec la société civile, les organisations non gouvernementales et le secteur privé?

Notre hypothèse sur cette question tend à dire que :

- le CPP ne pourrait favoriser de manière directe et précise la conception des projets d'emploi des jeunes dans le secteur agricole en raison du ministère en charge de l'Agriculture qui est le principal partenaire et du fait que la question des jeunes demeure une question transversale de l'organisation.

#### 1.7.3 Objectifs de l'étude :

L'objectif général de ce travail est de contribuer à l'amélioration l'appui technique de la FAO en apportant une proposition innovante pour favoriser l'emploi des jeunes dans l'agriculture en République du Congo.

Spécifiquement, il s'agit de :

- a) analyser l'intervention par projet du CPP 2013-2016 et plus spécifiquement la place des jeunes dans cette intervention
- b) formuler des recommandations pour le prochain CPP;
- c) proposer un plan d'action de motivation des jeunes à l'emploi et l'auto-emploi agricole.

#### 1.7.4 Résultats attendus

Les attentes du présent travail académique se fondent sur l'appui technique de la FAO en République du Congo par le truchement de son CPP 2013-2016. La recherche envisage l'analyse de l'intervention par projet de la FAO qui est encadré par le CPP de 2013-2016 via une analyse descriptive du CPP suivi d'une analyse SWOT. Ces informations et cet outil vont permettre de ressortir les paramètres à mettre en évidence pour apprécier les efforts d'orientation du CPP en faveur de l'emploi des jeunes en agriculture ainsi que des organisations non étatiques. Ce qui permettra de formuler des recommandations objectives et de justifier la proposition d'un plan d'action de motivation des jeunes pour l'emploi et l'auto-emploi dans le secteur agricole. Les principaux résultats attendus sont :

- a) le profil de l'intervention par projet de la FAO de 2013 à 2016 ;
- b) les forces et les faiblesses de l'exercice du CPP 2013-2016 ;
- c) le cadre logique du plan d'action stratégique pour l'emploi des jeunes dans le secteur agricole.

#### 1.7.5 Importance et intérêts de l'étude

Cette étude qui concilie exercice de programmation stratégique de la FAO et la problématique de l'emploi des jeunes en République du Congo est fécondée par la lecture de nombreux rapports et études relatives à la situation démographique, agricole et au chômage des jeunes au Congo et qui sont cités dans le présent mémoire. Par conséquent, l'étude trouve son importance pour la FAO, l'Université Senghor d'Alexandrie et la communauté scientifique.

- Pour la FAO : l'étude apporte une innovation dans l'appui technique au Congo et permet de capitaliser les recommandations ainsi que des données analytiques produites pour améliorer la formulation et l'exercice de ses prochaines interventions en l'occurrence le CPP 2017-2020.
- Pour l'Université Senghor d'Alexandrie : Ce travail permet de contribuer à l'enrichissement des connaissances sur les projets de développements appuyés par les agences de développement en Afrique, ce qui répond à la formation de master en développement voulu par l'Université en tant qu'entité académique au service du développement africain.

- Pour la communauté scientifique: le travail répond à l'alerte des travaux de Easterly (2003) qui affirmaient que peu de connaissances ont été produites sur le sujet des évaluations des interventions des agences de développement jusqu'à ce jour pour mieux comprendre les succès et les échecs des agences d'aide et de leurs interventions. De même le travail démontre le bon usage des recommandations de Themistocleous et Wearne (2000) révélant qu'en raison de l'importance considérable des projets dans l'univers du développement, les projets de développement ne devraient pas être négligés comme objet de connaissance.

#### 1.7.6 *Limites de l'étude*

Ce travail porte sur le cadre de programmation pays de la FAO. Ce dernier à une durée de 4 ans (2013-2014). Indépendamment de notre volonté et en raison de la durée de notre stage, l'échantillon de notre analyse couvre l'ensemble des projets ayant obtenu une identification et une approbation sur le progiciel FPMIS de la FAO jusqu'au mois d'aout. Sur ce les projets, lancé et n'ayant encore obtenues une approbation pour les 4 mois restants de l'an 2016 ne sont pris en compte. Cependant, le chapitre dédié à l'approche méthodologique énonce la pertinence de l'échantillon et la représentativité de l'échantillon qui n'influence aucunement les grandes tendances des résultats obtenus.

## **CHAPITRE II : Approche méthodologique de l'analyse de l'intervention par projet de la FAO de 2013-2016**

L'objet de la méthodologie de la recherche est de permettre la répétabilité et la reproductibilité d'une étude. Ce chapitre explique la logique et les outils utilisés en vue de produire des résultats permettant d'infirmer ou d'affirmer notre question de recherche. La méthodologie recherche obéit à une approche hypothético-déductive. Le chapitre présente le cadre opératoire, l'analyse statistique quantitative et l'analyse stratégique (SWOT) du CPP en question. L'approche ressort les variables déterminantes de nos hypothèses et intègre les apports du stage dans cette analyse.

### **2.1 Recherche documentaire**

Dans le cadre de notre recherche, la recherche documentaire s'est faite pendant et après le stage. Elle a porté sur la consultation des thèses doctorales et de masters ainsi que sur des ouvrages, des rapports, des documents-cadres et sur des lectures sur le web. Cependant, dans l'optique de lecture rétrospective sur les auteurs ayant travaillé sur la thématique notamment sur l'analyse de l'intervention des agences de développement, la littérature reste encore pauvre. Ce qui confirme les assertions des auteurs Easterly (2003) et Themistocleous et Wearne (2000) en rapport avec l'intérêt de notre étude. Toutefois, il importe de noter que nous avons pris connaissance des travaux Thys et al (2002) portant sur l'Intervention de la Coopération Belge dans le développement du secteur des productions animales dans les pays en développement. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre d'une Recherche Appui à la Politique d'«analyse du secteur élevage», financée par la Direction générale à la Coopération internationale (DGCI) dans le cadre de l'Accord Cadre DGCI-IMT (Institut de Médecine tropicale,) d'Antwerpen en Belgique. En somme, la recherche bibliographique s'est révélée d'une importance capitale dans la mesure où elle a permis de construire une revue de littérature et de disséquer l'analyse en une partie statistique et une autre stratégique par l'analyse SWOT.

### **2.2 Cadre opératoire**

Le cadre opératoire de notre recherche est présenté en figure 7. Il résume notre logique de traitement du sujet suivant le but de notre recherche. Les indicateurs des variables dépendantes et indépendantes sont les éléments d'analyse (variables) sur lesquels nous fondons notre analyse pour aboutir à des résultats.

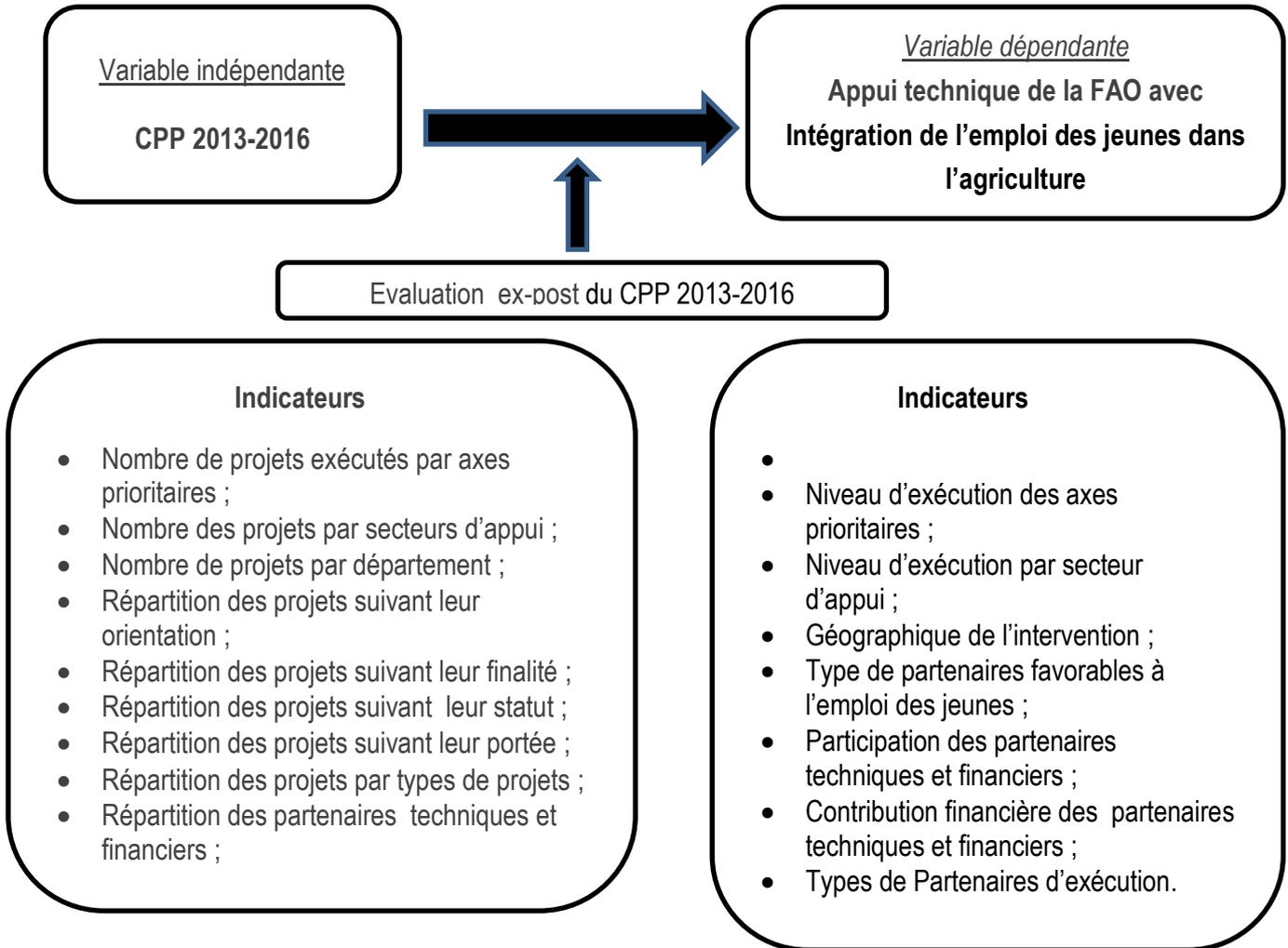


Figure 7: Cadre opératoire de la recherche

## 2.3 Analyse statistique descriptive du CPP 2013-2016

### 2.3.1 Collecte des données

La seule source fiable et disponible, qui nous a permis de collecter des informations sur l'ensemble de l'intervention de la FAO de 2013 à 2016 est la banque de données des informations sur les projets du logiciel FPMIS (Field Programme Management Information System). Ce logiciel propre et exclusif à la FAO contenant les données de suivi du programme nous a permis de collecter l'essentiel de l'information sur l'ensemble des projets. Les personnes ressources de la section gestion du programme et la consultation des dossiers de la section programme ont également contribué à l'apport d'information et de précision.

### 2.3.2 Base de sondage des projets

L'analyse porte sur une méthode de recensement avec un échantillonnage non probabiliste. La base de sondage a eu pour cibles l'ensemble des projets exécutés par la Représentation FAO du Congo dans cadre de son CPP de 2013-2016. Les projets ayant fait l'objet de notre analyse sont ceux qui portent une identification, c'est –à dire les projets qui ont un numéro de référence sur le progiciel FPMIS. Ce qui atteste que le projet a été bel et bien approuvé dans le système de gestion de projet de l'organisation. A l'issu de cette démarche, 28 projets ont été identifiés à la date du début de notre analyse.

### 2.3.3 Sondage et mitigation de la limite de l'étude

Les 28 projets recensés comptent la quasi-totalité des projets entrepris depuis 2013 à 2016. Cependant, concernant l'année 2016, les projets couverts par l'analyse se limitent au mois d'aout 2016 sans tenir compte des 4 derniers mois de cette fin d'année (septembre, octobre, novembre et décembre). Cette limite s'explique par notre durée de stage et des projets créés sur FPMIS qui n'ont pas encore reçu d'approbation. Toutefois, les résultats produits par ces analyses livrent une description avérée des tendances du CPP. Ces 28 projets représentent significativement dans le temps et dans l'espace ainsi que quantitativement la grande partie des projets du CPP. Sur cette base, leur analyse est susceptible de communiquer une lecture holistique des tendances de l'exercice 2013-2016.

### 2.3.4 Choix et définition des variables

Dans l'objectif de lire les tendances ou l'existence des réponses pouvant permettre l'affirmation ou l'infirmer des résultats en rapport à notre question de recherche, des variables susceptibles de ressortir une appréciation de nos indicateurs recherchés ont été sélectionnées. Il s'agit d'une part des variables liées à la compréhension de l'action stratégique du CPP pour son analyse:

- l'axe prioritaire du CPP ;
- les secteurs d'appui de la FAO ;
- le statut et l'extension des projets ;
- l'orientation et la finalité des projets ;
- la géographie des projets (départements et portée des projets) et ;
- le type de projets ;

D'autre part, les variables permettant d'infirmer ou d'affirmer notre hypothèse, notamment sur les types de partenaires techniques financiers et les types de partenaires d'exécution des projets de la FAO.

Les variables présentées et définies dans les tableaux ci-dessous sont les indicateurs définis dans notre cadre opératoire.

**Tableau 1:axes prioritaires du CPP**

VARIABLE	MODALITÉS	CODE
Définition	La programmation du CPP a prévu trois axes prioritaires d'orientation de l'intervention de la FAO. Cette variable permet de regrouper en 3 grands groupes l'ensemble des projets de l'exercice.	
Axe prioritaire du CPP	Modernisation de la petite agriculture, de l'élevage et de l'aquaculture	Axe prioritaire 1
	Renforcement de l'appui au développement durable et à la lutte contre les effets du changement climatique.	Axe prioritaire 2
	Promotion des organisations de la société civile (OSC) et des organisations des producteurs (OP).	Axe prioritaire 3
Définition	Le secteur d'appui désigne une thématique sur laquelle la FAO intervient dans le cadre de son appui/assistance technique. Les secteurs d'appui découlent également des axes prioritaires.	
Secteur d'appui	Développement agricole	DEVA
	Pêche/aquaculture	PEAQ
	Environnement	ENVI
	Forêt	FORE
	Agriculture	AGRI
	Elevage	ELEV
	Formation	FORM
	Produits Forestiers Non Ligneux	PFNL
	Faune	FAUN
	Recherche	RECH

**Tableau 2:variables liées à l'exécution des projets**

VARIABLE	MODALITÉS
Définition	Le statut désigne les projets suivant leur phase d'exécution.
Statut	En cours
	Clôturé
	Débuté
Définition	Extension désigne le prolongement que connaît un projet dans son exécution par rapport à sa durée initiale de planification pour des raisons quelconques
Extension	OUI
	NON

**Tableau 3: Variables sur l'orientation, la finalité, le statut et l'existence d'extension sur les projets**

VARIABLE	MODALITÉS	CODE
Définition	Orientation du projet est un variable qui montre la direction du projet une intervention stratégique ou opérationnelle.	
Orientation	Stratégique	STRA
	Action	ACTI
Définition	La finalité c'est l'aboutissement du projet suivant son orientation. Elle exprime le comportement de l'intervention.	
Finalité	Stratégique	OPER
	Action	PROG
	Opérationnelle	REGL
	Programmatique	STAT

**Tableau 4: Variable géographique des projets suivant les 12 départements du Congo**

VARIABLE	MODALITÉS	CODE
Département	Brazzaville	BZV1
	Pointe-Noire	PNR
	Bouenza	BOU
	Pool	POO
	Niari	NIA
	Plateaux	PLA
	Cuvette	CUV
	Likouala	LIK
	Lekoumou	LEK
	Kouilou	KOU
	Sangha	SAN1
	Cuvette Ouest	CUO
Congo (ensemble des départements)	CONG	

**Tableau 5:variable d'enjeux géographiques des projets**

VARIABLE	MODALITÉS	CODE
Définition	La portée définit l'ampleur géographique et l'envergure de l'intervention.	
Portée	Mondiale	MON
	Régionale	REG
	Sous Régionale	SRE
	Nationale	NAT
	Multi-locale	MLO
	Locale	LOC

### 2.3.5 Traitement et analyse des données

Les variables et leurs différentes modalités sélectionnées nous ont permis de construire une base de données sur le tableur Excel Office 2013. Chacun des projets a été référencé sur la base suivant son appartenance aux différentes variables suite à l'exploitation des documents de projets et des informations contenues sur le progiciel FPMIS. En recherche quantitative, l'analyse des données repose sur l'utilisation de techniques statistiques. En fonction de nos données et des objectifs de notre recherche, nous avons choisi des statistiques descriptives. Pour ce faire, nous avons procédé à des représentations graphiques adaptées en vue de rapporter de manière simple les résultats sous une forme synthétique qui facilite leur interprétation. Ceci pour faciliter la visualisation des données. Le logiciel Excel 2013 nous a permis de faire des analyses exploratoires de base à savoir la production des diagrammes à barre, les histogrammes et les diagrammes angulaires (diagramme en camembert).

## 2.4 Analyse SWOT du CPP 2013-2016

### 2.4.1 Présentation matrice SWOT comme outil d'analyse

La matrice SWOT de l'anglais Strengths (forces), Weaknesses (faiblesses), Opportunities (opportunités), Threats (menaces), est un outil de stratégie. Encore appelé analyse SWOT ou LCAG c'est un modèle qui a été développé dans les années 1960 par Learned, Christensen, Andrews et Guth, quatre professeurs de la Harvard Business School, ce qui fait qu'on l'appelle également parfois « modèle de Harvard » ou « modèle LCAG, sigle tiré des noms de ses auteurs.

Cet outil représente toujours un point de référence important, car il est le premier modèle d'aide à la formulation stratégique. La littérature sur les sciences de gestion nous apprend que la matrice SWOT est un outil de stratégie permettant de déterminer les options stratégiques envisageables au niveau d'un domaine d'activité stratégique (DAS). Les expressions équivalentes en langue française sont « Menaces

Opportunités Forces Faiblesses » et, on utilise d'ailleurs parfois le terme analyse MOFF.».(Bianchi. 2009).

L'analyse SWOT est un outil d'analyse stratégique qui combine l'étude des forces et des faiblesses d'une organisation, d'un territoire ou d'un secteur, avec celle des opportunités et des menaces de son environnement, afin d'aider à la définition d'une stratégie de développement.

**Figure 8: logique de l'analyse SWOT**

	Aspect positif	Aspect négatif
Facteurs internes	Forces	Faiblesses
Facteurs externes	Opportunités	Menaces

Source : Commission Européenne, 2015

L'analyse SWOT trouve ses origines du domaine de l'entrepreneuriat et s'inscrit dans des modèles très structurés combinant une série d'outils d'analyse de l'environnement interne à l'entreprise et de son environnement externe. Les modèles sont multiples et ont donné lieu à de nombreuses variantes au cours des cinquante dernières années, en particulier pour les outils intermédiaires, menant à l'analyse SWOT. Ces outils ne sont pas toujours les mêmes suivant qu'il s'agisse d'une analyse pour une entreprise, une organisation, un territoire ou un secteur, et suivant les contextes dans lesquels l'analyse SWOT s'inscrit.

#### 2.4.2 Usage de l'analyse SWOT dans les projets/programmes de développement

Depuis le milieu des années 60, une façon répandue de se représenter le besoin de changement dans les organisations est d'en attribuer l'origine à un changement dans l'environnement, donc à l'extérieur du projet. Morin P. (2008). La Commission Européenne (2006) ressort l'évolution que bien qu'à l'initial l'outil soit destinée à la planification, il peut servir à vérifier si des stratégies mises en place constitue une réponse satisfaisante à des situations décrites par l'analyse. Elle peut être également utilisée en évaluation (ex ante, intermédiaire ou ex post). En évaluation de projet, l'utilisation de l'analyse SWOT en fonction du temps (passé et futur) est particulièrement bien adaptée à l'identification des orientations devant être renforcées dans le futur.

Selon Commission Européenne (2015) en évaluation, l'utilisation de l'analyse SWOT est actuellement principalement centrée sur l'évaluation ex ante des programmes. En formalisant les points positifs et négatifs [...] et en identifiant les facteurs de son environnement pouvant influencer favorablement ou défavorablement sur les projets. Elle permet ainsi de réduire les incertitudes et ainsi d'affiner ou d'évaluer la stratégie. Elle fait partie des outils qui permettent l'étude de la pertinence et éventuellement de la cohérence de certains programmes ou d'une stratégie dans son ensemble.

Europe par exemple, selon l'auteur cité en dernier lieu, elle est largement employée en évaluation ex ante des programmes communautaires. En ce sens qu'elle intervient comme outil d'appui aux réflexions

stratégiques. Elle peut donc également avoir sa place au moment de la rédaction des CSP (Country Strategy Paper) et lors de leur évaluation. L'outil est également parfaitement adapté à l'évaluation projet. En somme, l'analyse SWOT reste un outil suffisamment polyvalent et adapté à être combiné avec d'autres outils dans la mesure où il peut compléter les outils de structuration de la méthode d'évaluation. Dans notre approche méthodologique, l'outil est employé pour faire office d'analyse complémentaire à l'analyse statistique et l'évaluation du programme qui sera faite par la structure. La finalité étant de contribuer à une meilleure conception du CPP prochain.

#### 2.4.3 Mise en œuvre de l'analyse SWOT

Dans une première étape seront identifiés les forces (Strengths), faiblesses (Weaknesses), opportunités (Opportunities) et les menaces. (Threats). Dans l'analyse interne, il s'agit de l'exercice du CPP 2013-2016 suivant la figure 6. Les informations de l'analyse interne porteront sur les tendances issues de l'analyse statistique du CPP, sur l'organisation (ressources humaines y comprises), sur les partenaires d'exécution et la réalisation des projets. En analyse externe c'est l'environnement national donc la République du Congo qui fera objet d'apport d'inputs.

En deuxième étape, nous ferons le croisement des différents facteurs positifs et négatifs sauf niveau interne et externe pour obtenir les combinaisons présentées dans la figure 7.

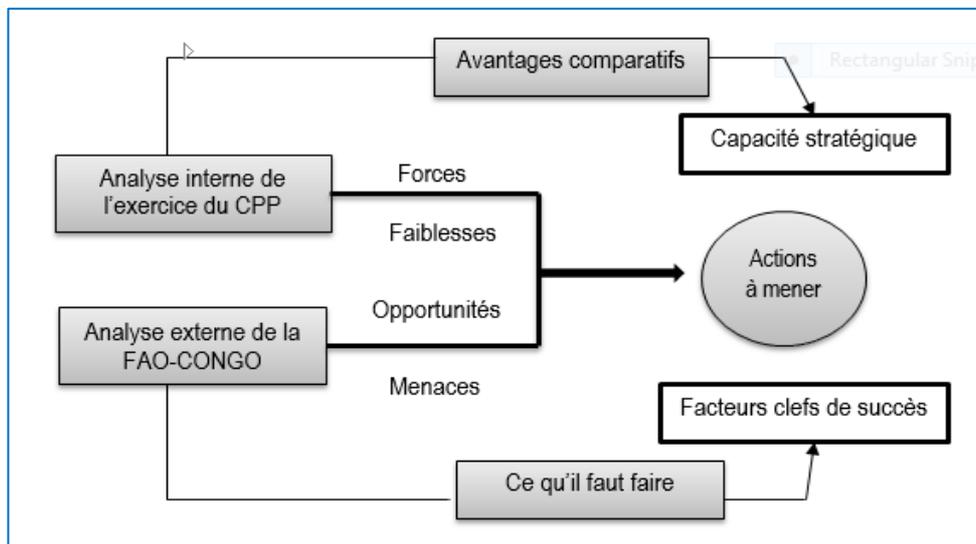


Figure 9: Logique d'utilisation de l'analyse SWOT

(inspiré de Commission Européenne Commission Européenne ,2015)

			<b>Approche interne</b>		Examiner en quoi les forces permettent de maîtriser les faiblesses
			Liste des forces	Liste des faiblesses	
			Comment maximiser les forces ?	Comment minimiser les faiblesses ?	
<b>Approche externe</b>	Liste des opportunités	Comment maximiser les opportunités ?	Comment utiliser les forces pour tirer parti des opportunités ?	Comment corriger les faiblesses en tirant parti des opportunités ?	
	Liste des menaces	Comment minimiser les menaces ?	Comment utiliser les forces pour réduire les menaces ?	Comment minimiser les faiblesses et les menaces ?	
	Examiner en quoi les opportunités permettent de minimiser les menaces				

Figure 10: croisement des approches de l'analyse SWOT,

Source : Commission Européenne (2015)

#### 2.4.4 Contextualisation de l'apport du stage à la réalisation du SWOT

Dans le cadre de notre stage lié à la production de ce mémoire au sein de la FAO, la Représentation de Brazzaville a organisé un « Team Building » du 24 au 25 août 2016. Cette session de « Team Building » a été une des actions d'amélioration du management du bureau de la FAO. La session a connu la participation du personnel de tous les services et de tous les échelons, élargis au personnel des projets conduit par la FAO en connivence avec les Ministères partenaires. La session « Team Building » s'est réalisée à l'Hôtel la Concorde dans le district d'Ignée du Département de Brazzaville.

La session 6 du programme exécutée pendant la deuxième journée était consacrée à l'évaluation du CPP 2013-2016 : Atouts/Faiblesses Opportunité/Risques. Elle s'est tenue avec les coordonnateurs des projets et les membres des différents projets présents. La logique de cette analyse était faite en plénière sur chaque projet.

L'analyse SWOT faite au cours de cette session sur le CPP 2013-2016 a été utilisée pour faire une évaluation et d'identifier les axes stratégiques à développer dans le cadre du prochain CPP. Cependant, nous jugeons que la nature de cette évaluation est une évaluation qui s'est tenue à 5 mois de la fin du CPP est une évaluation intermédiaire ou à mi-parcours (suivant le temps) et une auto-évaluation (suivant l'auteur). Toutefois il importe de faire savoir qu'elle avait également une connotation d'évaluation ante post dans la mesure où elle a également fait objet de recherche des éléments de définition des axes stratégiques du prochain CPP (2017-2020) et qu'elle se tient à 5 mois de la préparation du prochain CPP. La principale limite de cet exercice s'est le fait qu'elle s'est concentrée sur les projets en cours. Concernant l'évaluation globale du CPP 2013-2016, les projets clôturés seront pris en compte par l'évaluation ex post du CPP 2013-2016 suivant l'avis de vacance de poste N°002/FRCON/2017<sup>31</sup> de la Représentation de la FAO-CONGO publié le 19 janvier 2017 pour recruter un Consultant national spécialiste en évaluation des politiques, programmes et projets de développement en vue d'évaluer le CPP 2013-2016.

Dans le cadre de notre approche méthodologique, l'analyse SWOT entreprise prend en compte 2 sources d'apport d'input suivant les forces, faibles, opportunités et menaces :

- Source 1 : les informations synthétiques résultant de l'analyse descriptive du CPP ;
- Source 2 : les informations synthétiques de l'analyse SWOT des projets du CPP 2013-2016 issue des travaux du Team building 2016 du 24 et 25 août ;
- Source 3 : les observations et informations capitalisées durant le stage sur l'environnement global du Congo ainsi que sur l'organisation (FAO).

L'effet complémentaire de ces 3 sources nous permet d'aboutir à une analyse pertinente du CPP

---

<sup>31</sup> <http://www.jobinbrazza.com/component/jobboard/job/1144/consultant-national--brazzaville-fao.html>

## CHAPITRE III : Résultats d'analyses et plan d'action d'intégration de la question jeune pour l'emploi agricole.

Ce chapitre comporte l'analyse statistique et l'analyse SWOT du CPP 2013-2016 ainsi que la proposition d'un plan stratégique pour l'emploi des jeunes dans l'agriculture. L'objet de ce chapitre est de présenter globalement l'exercice du CPP et ses tendances. La finalité de ce chapitre est d'aboutir à l'infirmer ou l'affirmer de l'hypothèse de recherche. Aussi, de capitaliser les résultats d'analyses obtenus et la revue de la littérature au profit du plan d'action proposé.

### 3.1 Tendances des analyses statistiques du CPP 2013-2016

Le CPP est un exercice programmatique de 4 ans. Cependant, les projets qui le composent ne sont pas uniformes suivant leur appartenance aux axes prioritaires et aux secteurs d'appui de la FAO ainsi qu'en terme temporel et géographique. Le tableau 6 présente un résumé descriptif du CPP.

Tableau 6: Résumé descriptif du CPP2013-2016 en République du Congo

Cadre de Programmation Pays de la FAO	
Période	2013-2016
Nombre de projets lancés	28
Durée	4 ans (aout 2016)
Budget prévisionnel (\$)	4836240,29

Dans le cadre de l'exécution du CPP, la FAO a lancé (créer) 28 projets (de différentes durées chacun) sur un espace de 4 ans et parfois un projet est exécuté simultanément dans différents départements<sup>32</sup>. Ce qui fait que la répartition géographique des projets suivant les départements augmente l'effectif de projets par rapport à l'initial. La figure 11 montre le nombre de projets gérés par an de 2013 à 2016.

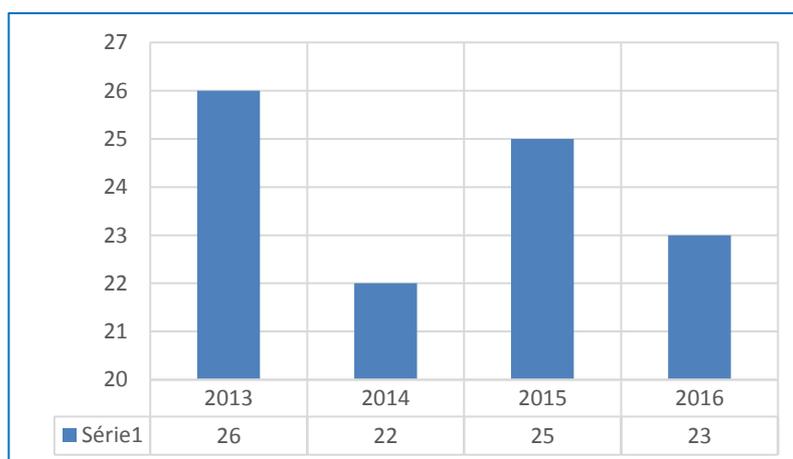


Figure 11: nombre de projets gérés par an

<sup>32</sup> Voir Annexe 2 : Matrice de représentation des projets par département et suivant leur portée

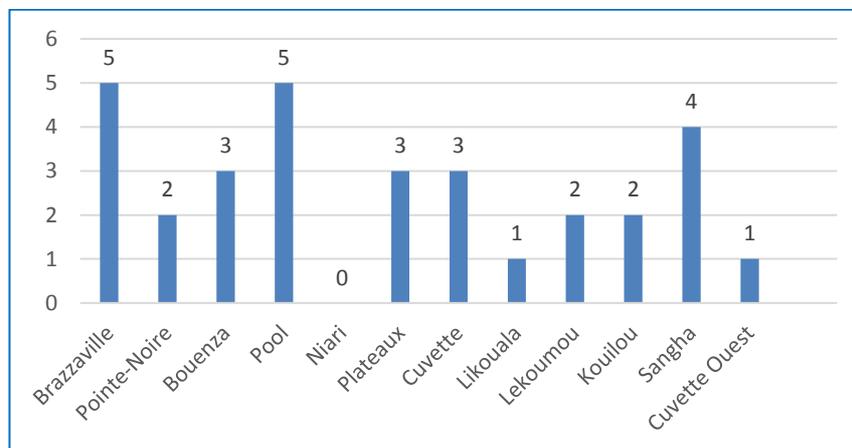
Sur l'ensemble de l'exercice, les années 2013 et 2015 sont les années où il y a eu le plus de projets gérés par le Bureau pays (26 et 25 projets respectivement). En 2014 on constate une baisse (22 projets) qui s'explique par la clôture d'un certain nombre de projets, mais aussi l'absence des projets Telefood exclus en cette année. L'année 2016 reste dans la grande tendance à l'instar des trois autres années.

La notion de « nombre de projets gérés » explique les réalités de gestion d'un programme. En effet en gestion d'un programme comme le CPP, les gestionnaires de programmes travaillent simultanément sur les activités de plusieurs projets au quotidien, étant donné que les projets ont des durées différentes le durant le programme.

### 3.1.1 Représentation géographique des projets

#### *Représentation géographique et du nombre de projets par département*

Comme la figure 12 le montre, en écartant les projets de portée nationale et mondiale, les départements ayant bénéficiés de plus de projets sont les départements de Brazzaville et du Pool avec 16% chacun, suivis du département de la Sangha avec 13%. Le département de la Bouenza, des Plateaux et de la Cuvette ont bénéficiés d'un même nombre de projets à une hauteur intermédiaire de 10% chacun. Parmi les départements à faible effectif en projets spécifiques en compte le département de Pointe-Noire (7%), celui de la Lékoumou et du Kouilou avec 6% chacun. Le département du Niari est le département qui n'a connu aucune intervention spécifique au cours de l'exercice.



**Figure 12: nombre de projets spécifiques à chaque département**

#### *Portée des projets du CPP*

Sur l'ensemble des 28 projets, 11 projets (39%) ont une incidence ou action sur l'ensemble du territoire et 17 projets (61%) sont spécifiques aux départements. La figure 13 ressort la répartition des projets du CPP suivant leurs portées. L'exercice compte 29% projets de portée locale. Les projets de portée sous régionale représentent 22% et ceux de portée nationale 20%. Les projets multi locaux retiennent 14%. Les projets de portées mondiale et régionale représentent 7% chacun.

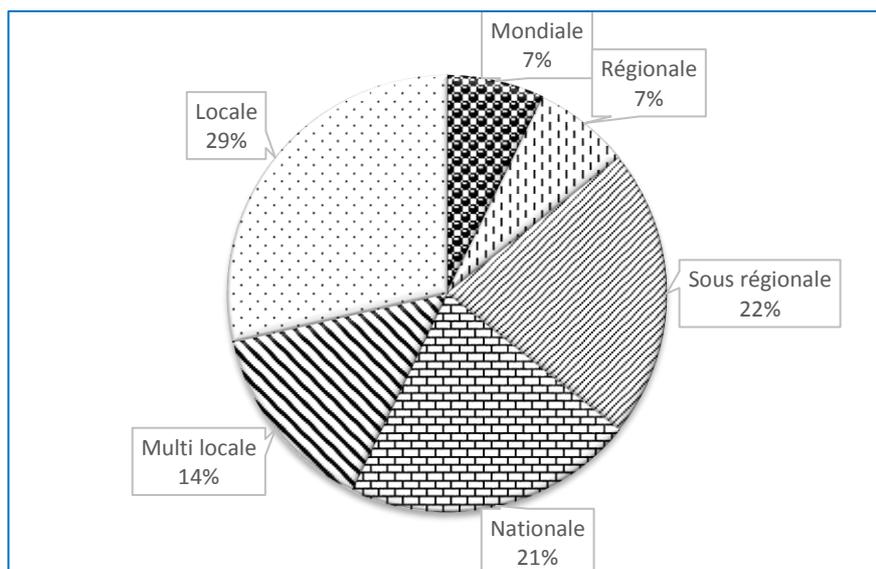


Figure 13:répartition des projets du CPP suivant leur portée.

La dimension géographique des projets est essentielle, dans la mesure où les projets sont exécutés dans des espaces géographiques et les jeunes y résident également. Brazzaville<sup>33</sup> et Pointe-Noire sont les départements les plus peuplés du Congo. Après ces deux départements urbains viennent les départements de la Bouenza, du Pool et du Niari. Le département de la Sangha est l'avant-dernier département sur les 12 en terme de poids démographique. Au regard des scores des départements de Pointe-Noire (7%) et du Niari (0%), comparé à celui de la Sangha (13%), on déduit que la démographie n'influence pas l'intervention par projet du CPP. Cependant, les 29% des projets locaux montrent que les départements sont les principales cibles géographiques. L'exercice à un nombre assez significatif de projets à incidence nationale (21%) et exécutée de concert dans la sous-région Afrique centrale (22%) en même temps avec d'autres pays.

### 3.1.2 Nombre de projets par axe prioritaire

Le CPP 2013-2016 compte 3 axes prioritaires à savoir :

Axe prioritaire 1 : Modernisation de la petite agriculture, de l'élevage et de l'aquaculture ;

Axe prioritaire 2 : Renforcement de l'appui au développement durable et à la lutte contre les effets du changement climatique ;

Axe prioritaire 3 : Promotion des OSC et des OP.

La figure 14 résume que 71% des projets du CPP découlent de l'Axe prioritaire 1. L'Axe prioritaire 2 compte un nombre de projets en dessous de la moitié (29 %) tandis que l'Axe prioritaire 3 accuse une faiblesse d'exécution considérable.

<sup>33</sup> Voir Annexe 2 : nombre d'habitants par département suivant les données du recensement général de la population et de l'habitat de 2007.

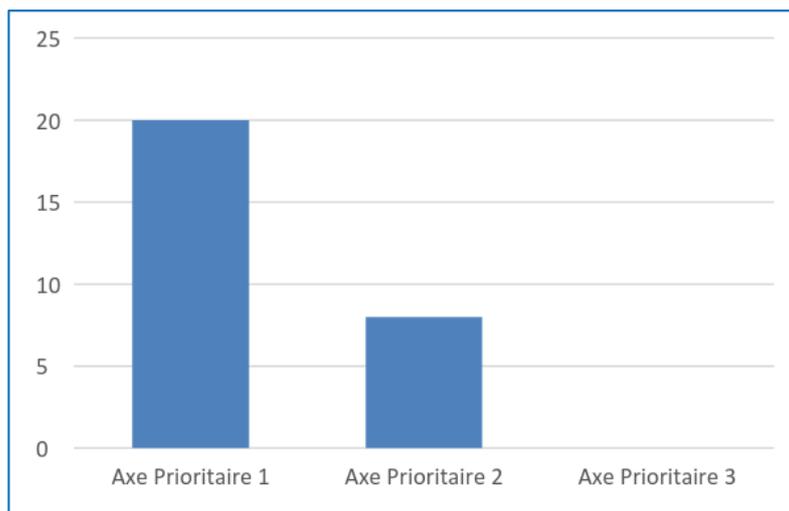


Figure 14: Distribution du nombre de projets par Axe prioritaire

### 3.1.3 Secteur d'appui des projets

Sur l'ensemble des secteurs d'appui, le Développement agricole (25%) et l'Agriculture (21%) sont les plus prédominants. La figure 15 présente la part de chaque secteur d'appui sur l'ensemble de l'intervention. IL ressort que le Développement agricole, l'Agriculture, l'élevage et la pêche et aquaculture représentent 57% tandis que la Forêt vue au sens large (Forêt + Faune + PFNL) et l'environnement couvrent 25% de l'intervention. La Formation est à hauteur 14%.

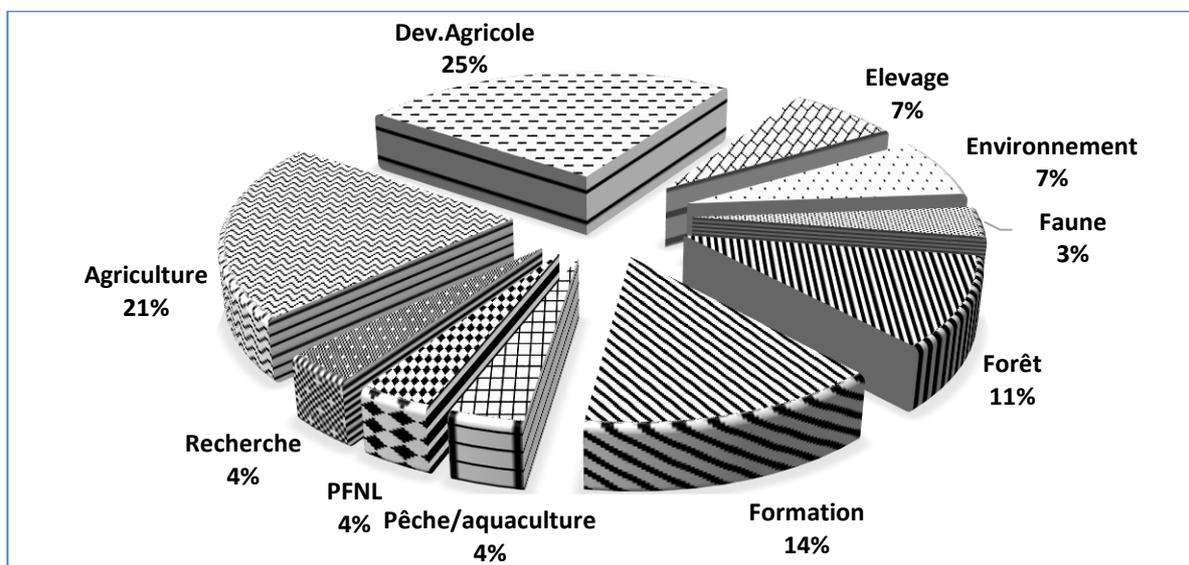


Figure 15: Distribution des secteurs d'appui sur l'intervention.

### 3.1.4 Répartition des différents types des projets

Sur l'ensemble des projets, les TCP représentent 39% et les Telefood 18%. L'ensemble des Trust fund couvre 39% à raison de 14% pour les TF/UTF, 14% pour les TF/GCP, 7% pour les TF et 4% pour les TF/GCP. Les 4% reviennent au projet financé par le PNUD (figure 16).

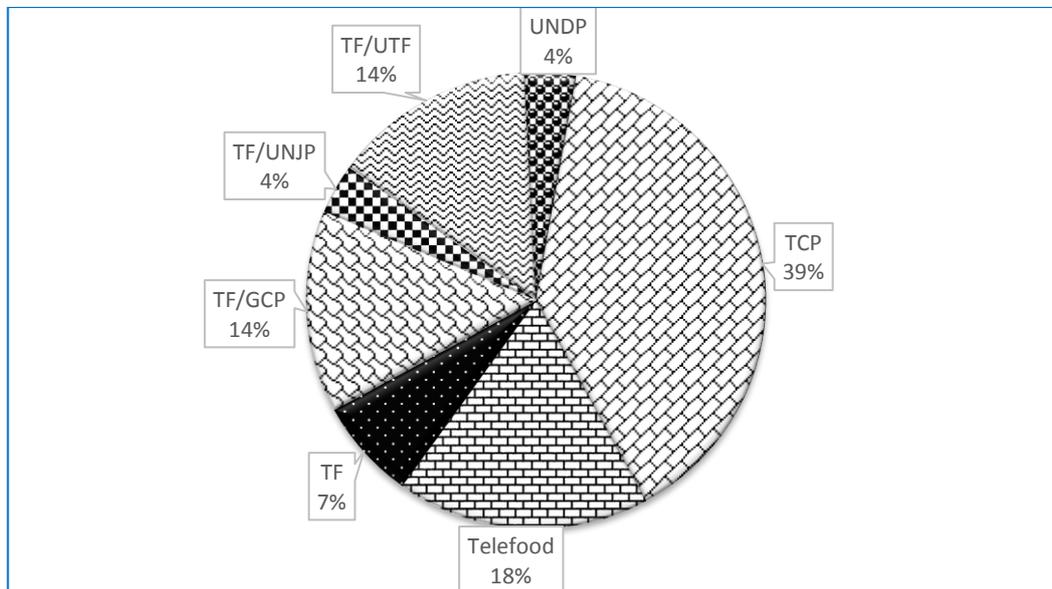


Figure 16: Répartition des types de projets exécutés.

S'agissant de variables liées à l'exécution des axes prioritaires du CPP, des secteurs d'appui de la FAO et des types de projets exécutés, on retient une prédominance de l'axe prioritaire 1 suivi des secteurs d'appui redevable à l'axe prioritaire 2. La prédominance de l'axe prioritaire 1 justifie les 57% des projets détenus par le Développement agricole, l'agriculture, l'élevage et la pêche et aquaculture. Ceci démontre un capital de connaissance qui serait détenu dans ces secteurs pour la FAO notamment dans le contexte congolais. De ce fait, l'association des jeunes à ces secteurs pour la promotion de l'emploi devient un atout. Les 7% du secteur d'appui Elevage sont totalement redevables à des projets Télé Food. Les TCP sont les plus significatifs (39%) et aucun TCP ou TF ne porte un intitulé ou un objectif global qui vise la promotion de l'emploi des jeunes dans le secteur agricole.

### 3.1.5 Statut des projets

Le statut des projets gérés au cours du CPP (2013-2016) ressort qu'un peu plus de la moitié des projets ont été clôturés (57%). Par ailleurs, les projets en cours sont à hauteur de 32% avec un effectif de projet débuté qui est de 11% (figure 17). En vue d'en savoir plus sur le statut des projets, la figure 18 sur l'extension des projets révèle que sur les 28 projets, 61% ont connu une extension contre 39%. Cette performance légèrement au-dessus de la moitié de l'ensemble des projets avoisine la part des projets ayant été clôturés (57%).

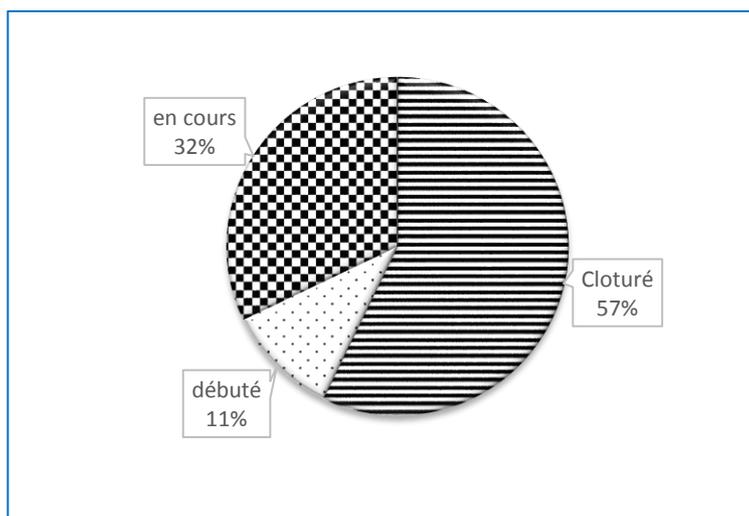


Figure 17: Répartition du statut des projets

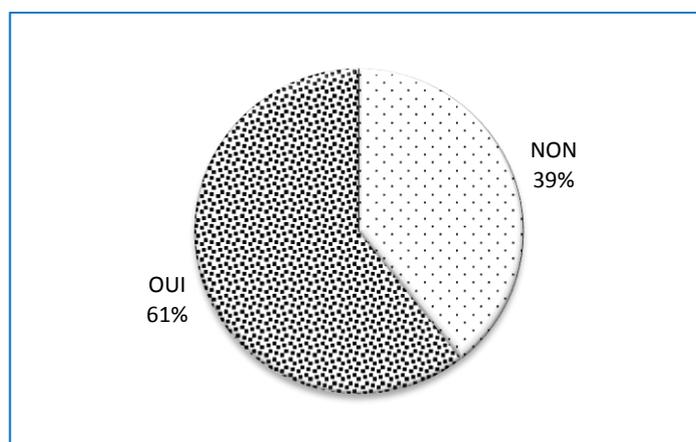


Figure 18: Répartition de la situation d'extension des projets

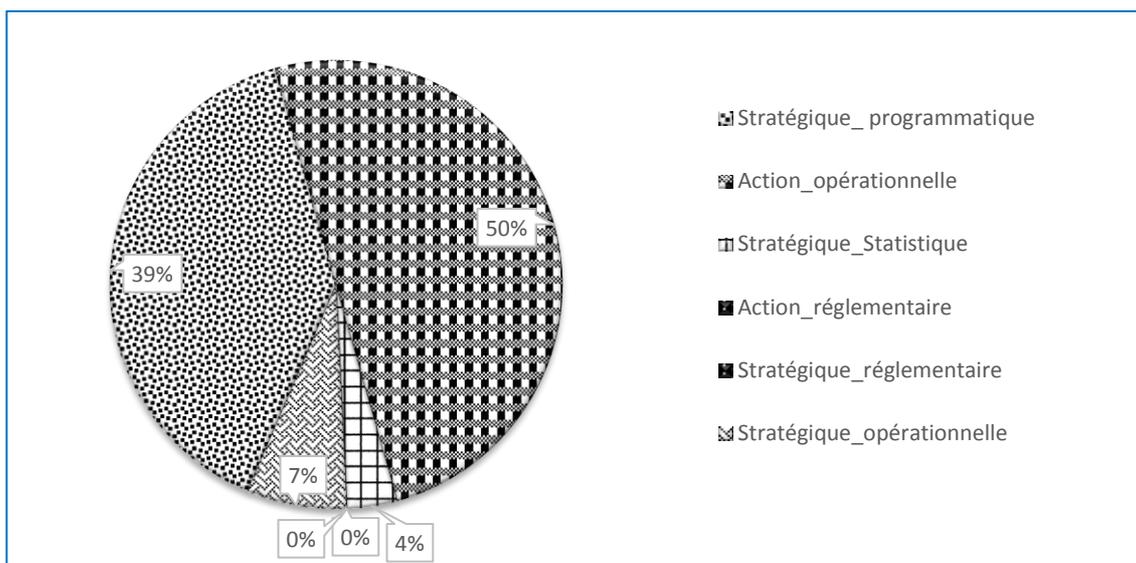
Le statut des projets ressort que toute la moitié des projets du programme (57%) a été clôturée et les projets en cours sont en dessous de la moitié. Cependant, sur les 28 projets, 17,6 projets soit un peu plus de la moitié (61%) de projets ont connu une extension. Cette performance pourrait influencer négativement l'intégration du plan d'action proposé visant la promotion de l'emploi des jeunes dans le cadre du prochain CPP (2017-2020).

### 3.1.6 Orientation et finalité des projets

L'exécution du CPP sur l'orientation et la finalité des projets se présente comme suit :

- 50% avec une orientation action et une finalité opérationnelle ;
- 39% avec une orientation stratégique\_programmatique ;
- 7% avec une orientation stratégique avec finalité opérationnelle ;
- 4 % avec une orientation stratégique et de finalité statistique.

Ces combinaisons orientation-finalité sont plus représentatives en figure 19.



**Figure 19: Orientations et finalités des projets**

L'orientation action avec finalité opérationnelle représente la moitié de l'ensemble de projets (50%). Les projets liés à la planification ou aux stratégies de développement représentent 39%. Ces résultats montrent que la proposition d'un plan d'action ne causerait aucun excédant de projets orientés à la programmation pour apporter des projets opérationnels pour l'emploi des jeunes et par ricochet d'apporter des réponses à la sécurité alimentaire.

### 3.1.7 Partenaires techniques, financiers et d'exécutions des projets

#### *Nombre de projets par partenaires techniques et financiers*

La figure 20 montre un tableau diversifié de partenaires techniques et financiers (13 entités). Plus de la moitié (57%) de projets revient à la FAO. Le Gouvernement congolais (Congo) est le deuxième partenaire avec 7%. A hauteur de 4%, on compte l'Allemagne, l'UE, le GEF et les agences onusiennes sœurs en apport conjoint<sup>34</sup> ou en apport individuel (PNUD). La Banque Mondiale, le FEM, le Fonds multilatéral africain<sup>35</sup> et la COMIFAC sont à hauteur de 3% chacun. Les résultats montrent à suffisance la capacité et l'expérience de la FAO à mettre en place des partenariats et d'être impliqué dans des projets conjoints.

#### *Contribution financière des partenaires techniques et financiers*

Le nombre de projets financés ne traduit aucunement la contribution financière des partenaires. Pour mieux cerner la contribution PTF après le nombre de projets financés, la figure 11 fait état de leur part suivant le volume

<sup>34</sup> UNO (OMS, PNUD, UNFPA, UNICEF) et UNJ (PNUD et PNUJ)

<sup>35</sup> Fonds multilatéral africain pour la réduction de la sécurité alimentaire en milieu urbain en Afrique centrale pour le Projet GCP /SFC/001/MUL BABBY 2.

financier des différents partenaires de développement. Le République du Congo et la COMIFAC sont les partenaires qui ont le plus contribué en termes de volume de financement respectivement à hauteur de 27% et 23%. Le GEF (12%), l'Allemagne (11%), la FAO (9%) et l'UE (5%) suivent après les deux premiers. Le financement conjoint onusien UNJ (avec PNUD et PNUJ) compte pour 4%, la Banque Mondiale et le FEM pour 3% chacun. En dernière tranche on compte le financement conjoint UNO (avec OMS, PNUD, UNFPA, UNICEF) à 2%, le Fonds multilatéral africain (1%) et l'UNDP qui contribue à moins de 1%.

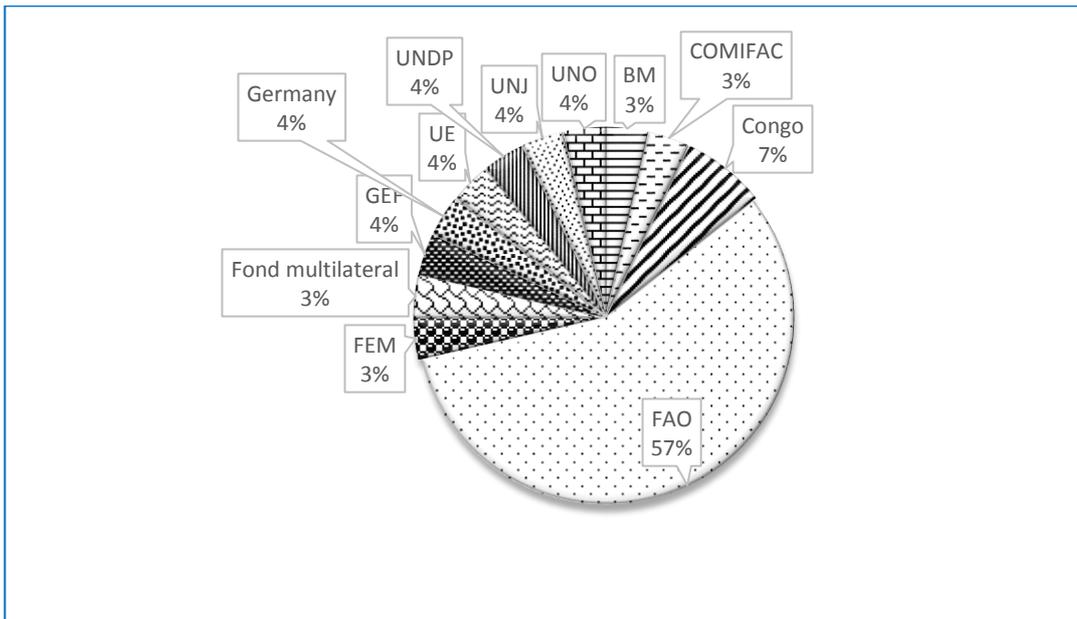


Figure 20: Répartition du nombre de projets en fonction des PTF

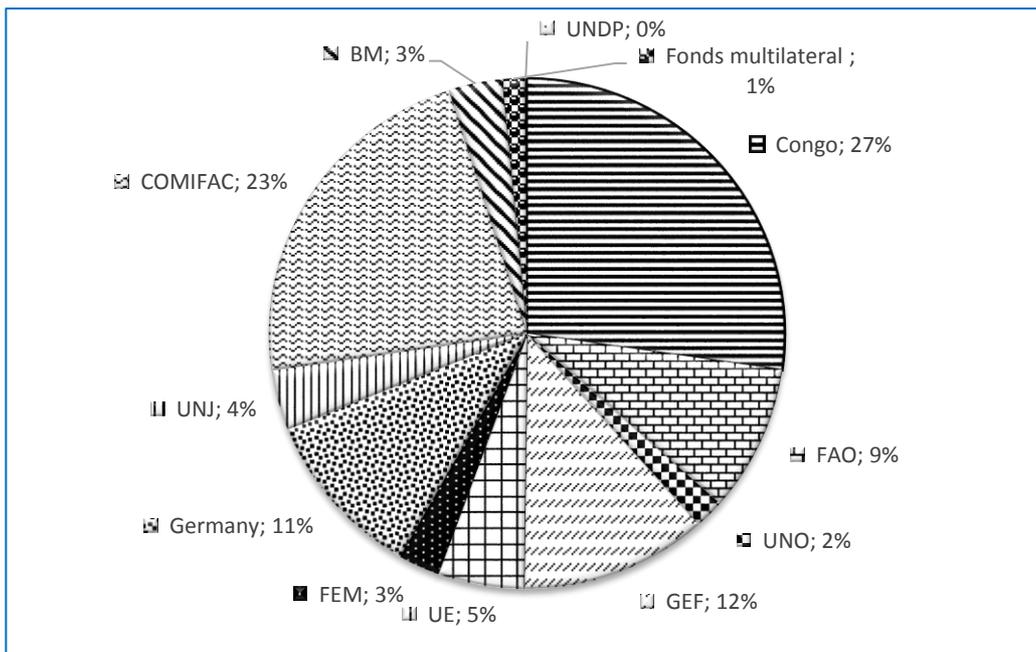
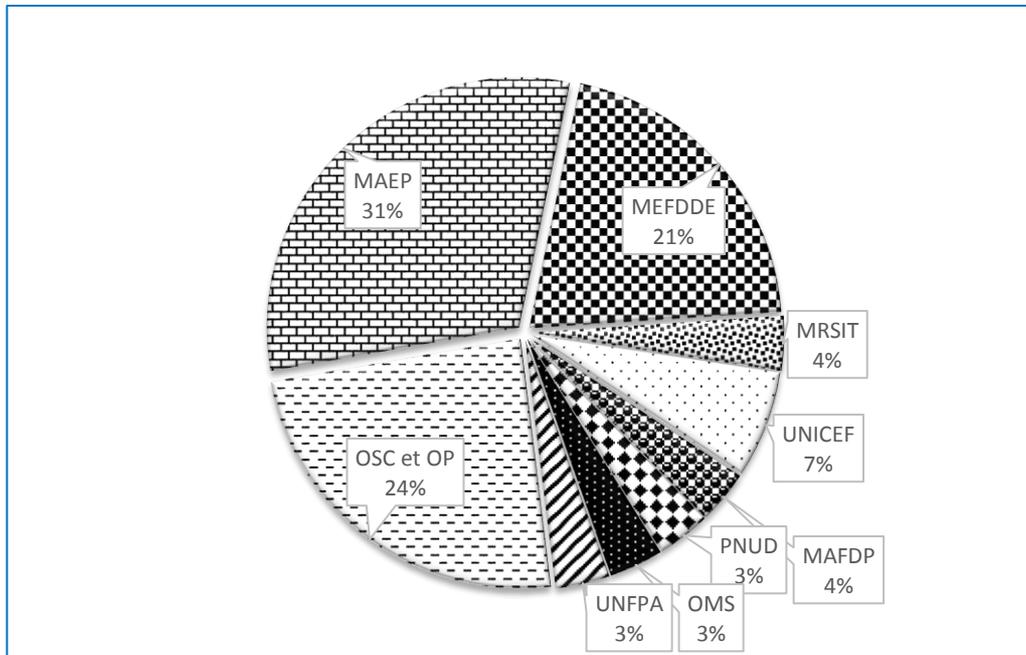


Figure 21: Participation des PTF suivant le volume financier.

*Répartition des partenaires d'exécution des projets*

La répartition de l'exécution des projets en fonction des partenaires d'exécution est illustrée par la figure 22. Le partenaire d'exécution le plus prépondérant suivant le nombre de projets est le MAEP (31%), suivi des OSC et des OP (24%) et du MEFDDE (21%). L'Unicef avec 7% précède le MRSIT et le MAFDP qui représentent 4% chacun, puis les agences onusiennes sœurs (UNFPA, OMS et PNUD) qui sont à hauteur de 3% chacun.



**Figure 22: Répartition des partenaires d'exécution dans le cadre du CPP.**

En somme sur les partenaires techniques, financiers et d'exécutions, les résultats montrent que la FAO est elle-même son premier partenaire technique et financier avec une part de 57% projets à son actif. De plus, elle a un tableau de partenaires technique et financier diversifié. Son avantage comparatif lui confère également une expérience de partenariats avec les principales agences de développement, des OS et des ministères. S'agissant de l'apport financier, le premier contributeur financier dans le cadre de ce programme est le Congo à hauteur de 27% suivi de la COMIFAC (23%) du GEF(12) et de l'Allemagne (11%). La somme des parts de financements des 3 derniers PTF additionnée au 3% FEM nous apprend que la part des financements des projets liés à la forêt et l'environnement (axe prioritaire 2) est considérable (49%) sans tenir compte de l'apport de la FAO et des autres agences onusiennes dans cet axe prioritaire.

L'analyse révèle également que les principaux partenaires d'exécution du CPP sont essentiellement constitués des ministères, des agences onusiennes et des organisations des producteurs et de la société civile. Les représentations chiffrées du MAEP (31%), des OSC et OP (24%) et du MEFDDE (21%) paraissent logique suivant le contenu des 3 axes prioritaires du CPP. Cependant, quoique les OSC et des OP représentent 24%, ce résultat est fortement construit par la part des projets Téléfood. Ces derniers sont des projets d'aide en nature d'une valeur de 10 000 USD par projet attribués aux groupements, aux associations et aux coopératives agricoles. On retient que la participation des OSC et OP dans les projets d'envergure (TCP et TF) restent peu considérable et que les ministères couvrent 60% de projets en tant que partenaire d'exécution.

L'analyse sur les partenaires montre une absence des partenaires du secteur privé et des entités académiques et universitaires. S'agissant des ministères, aucune collaboration avec le ministère en charge de l'emploi, des PME, du secteur informel ou en charge des jeunes. Cette absence de partenariat serait une des causes du manque de projets directement orientés sur les jeunes et à leur emploi dans le domaine agricole.

### 3.2 Résultats de l'analyse SWOT du CPP 2013-2016

#### 3.2.1 Analyse SWOT du CPP issu des tendances de l'analyse statistique

**Tableau 7:Matrice SWOT du CPP issu des tendances de l'analyse statistique**

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Effectif important de projets exécutés ;</li> <li>● Bonne performance d'exécution de l'axe prioritaire 1 et 2 ;</li> <li>● Diversité des partenaires techniques et financiers ;</li> <li>● Effectif important des projets de coopération technique (TCP) ;</li> <li>● Acquis des actions conjointes avec les agences onusiennes sœurs ;</li> <li>● Prédominance des ministères comme partenaires d'exécution ;</li> <li>● Effectif important des projets dans le secteur agricole (au sens large) ;</li> <li>● Fort partenariat d'exécution des projets avec le ministère en charge de l'agriculture;</li> <li>● Forte participation financière des organisations mondiales et sous régionales dédiées à la forêt et l'environnement ;</li> <li>● Documents stratégiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Faible exécution de l'axe prioritaire 3 du CPP ;</li> <li>● Iniquité d'exécution géographique des projets sur les 12 départements ;</li> <li>● Manque de prise en compte de la dimension démographique dans l'exécution des projets ;</li> <li>● Absences des partenaires d'exécution académiques/universitaires et privés ;</li> <li>● Absences de projets conjoints avec différents ministères ou OSC/OP (alliance stratégique);</li> <li>● Absence de TCP orientés à l'élevage ;</li> <li>● Absence de participation financière d'autres organisations onusiennes spécialisées dans l'agriculture ;</li> <li>● Faible effectif de ressources humaines en charge de la gestion des projets ;</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Coopération sud-sud avec autres agences de la FAO ;</li> <li>● Près 70% de la population active agricole estimée à 300 000 sont des femmes qui pratiquent le maraîchage ;</li> <li>● La production agropastorale et halieutique reste, pour près de 95%, l'œuvre des petits producteurs à la base.</li> <li>● Existence d'une agriculture et d'un élevage autour des villes ou des grands centres urbains ;</li> <li>● Présence des commerçants qui interviennent dans la collecte des produits agricoles, dans l'importation et la vente de l'outillage et/ou d'intrants agricoles ;</li> <li>● Existence d'immense pâturage naturel ou aménageable propice à l'élevage des bovidés selon un type d'élevage familial en milieu rural.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Situation sécuritaire notamment dans le département du Pool ;</li> <li>● Faiblesse des cours du pétrole susceptibles d'impacter considérablement l'action financière des ministères ;</li> </ul>

3.2.2 Analyse SWOT issue de l'évaluation du Team building de 2016

**Tableau 8:Matrice SWOT issue des informations du Team building de 2016**

FORCES	FAIBLESSES
<p>Expérience en renforcement de capacité des bénéficiaires ;                      Capacité d'apport des savoirs agricoles aux bénéficiaires des projets ;                      Capacité d'identification des bénéficiaires des projets et de leurs besoins;                      Apport de matériels biologique et technique aux bénéficiaires des projets ;                      Expérience en lutte contre la Mosaïque du manioc et introduction des boutures saines ;                      Création d'un site web country-STAT et disponibilité des données de base du recensement de l'agriculture ;                      Expérience en organisation des populations autour des structures de gestion communautaire ou participative des ressources naturelles ;                      Connaissance en délimitation des espaces forestières de gestion de la faune sauvage et autres ressources naturelles ;                      Connaissance en élaboration des documents de gestion (PSG) des aires communautaires de gestion des ressources naturelles;                      Expérience en formation des communautés sur les méthodes de collecte des données sur la faune sauvage ;                      Disponibilité d'une stratégie sous régional sur la gestion de la faune sauvage ;                      Disponibilité d'un plan d'action pour la mise en œuvre de la stratégie des ressources naturelles ;                      Capacité d'implication des partenaires étatiques, privés, ONG nationales dans la mise en œuvre des projets sur les ressources naturelles ;                      Effort pour l'appropriation des projets par les populations locales et politico-administratives ;                      Disponibilité d'une stratégie nationale sur les mangroves ;                      Existence d'un plan de restauration des mangroves à Pointe-Noire ;                      Effort de Sensibilisation/conscientisation des autorités municipales à Pointe-Noire ;                      Obtention d'un début de régénération des écosystèmes Mangrove du Kouilou ;                      Existence d'une plateforme de surveillance opérationnelle hébergée au CNIAP ;                      Implication des communautés peuple autochtone ;                      Avantage comparatif en spécialité agricole et environnementale reconnu par les autres agences onusiennes et autres PTFs ;</p>	<p>Faible connaissance du CPP par les partenaires d'exécution;                      Mauvaise gestion de la planification temporelle et de la ressource temps des projets ;                      Retard dans le recrutement et la mauvaise qualité des ressources humaines recrutées ;                      Difficulté d'acquisition des équipements de projets;                      Mauvaise gestion du calendrier ;                      Le retard de dépôt des rapports des consultants ;                      Mauvaise sélection de personnes ressources au niveau régional ;                      Retard de mise dans la mise en œuvre du projet ;                      Faible effectif de ressources humaines et matérielles ;                      Faible contribution financière de la part de l'Etat.                      Absence de stratégie de communication/visibilité des projets                      Lenteur dans le processus de recrutement des consultants ;                      Absence de cofinancements                      Faible dynamisme de certaines ONG partenaires;                      Problème de cohérence de coordination dans la gestion des projets en raison de diverses coordinations (CNRDD, FAO Rome) ;                      Faible niveau d'organisation des bénéficiaires                      Absence de plan de mitigation de risque des projets ;                      Manque d'un calendrier de projets des activités rurales des différents départements du pays ;                      Faible implication des structures décentralisées, et même de la société civile</p>
Opportunités	Menaces
<p>Existence de la coopération sud-sud ;                      Existence de 8 agences 8 onusiennes avec représentation au Congo;                      Existences des représentations des PTFs au Congo;                      Possibilité de mise à disposition des terres par le gouvernement ;                      Forte volonté politique des institutions gouvernementales sur la préservation de l'environnement ;                      Existences des PMI et des startups agricoles et agroindustrielles dans le pays ;                      Forte population de jeunes et en quête d'emplois ;                      Existences des multinationales adhérentes à la RSE</p>	<p>Climat d'insécurité dans le département du pool et climat sociopolitique général défavorable ;                      La coïncidence des calendriers agricoles avec la planification des activités des projets forestiers et de faunes ;                      Installation des sociétés extractives des minerais dans des zones des mangroves ;                      Fracture entre les directions générales des ministères et les structures décentralisées ;                      Manque de synergie entre les différents acteurs de développement ;                      Insuffisance de coordination des interventions, dispersion des moyens financiers et duplication des activités sur la sécurité alimentaire;</p>

**Tableau 9: Matrice de croisement des facteurs 1**

		APPROCHE EXTERNE	
		Comment maximiser les forces ?	Comment minimiser les faiblesses ?
APPROCHE EXTERNE		<ul style="list-style-type: none"> <li>● Réaliser une bonne sélection des coordonnateurs de projets ;</li> <li>● Rechercher la réalisation des stratégies et des plans d'action élaborés ;</li> <li>● Documenter et cataloguer les renforcements de capacités, les efforts de sensibilisation ;</li> <li>● Produire des succès story sur les expériences et les capacités développées avec les bénéficiaires et les parties prenantes ;</li> <li>● Vulgarisation du site web country STAT et concevoir le mécanisme de son alimentation et de mise à jour ;</li> <li>● Améliorer les avantages comparatifs en tant qu'agence spécialisée dans l'agriculture ;</li> <li>● Actualiser les connaissances de gestion des projets des cadres de la Représentation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Associer et intéresser les partenaires d'exécution à la conception et aux évaluations du CPP ;</li> <li>● Apporter une formation basique des règles du métier de la gestion de projet aux équipes de projets ;</li> <li>● Prioriser la compétence et la qualité dans la sélection des ressources humaines des projets ;</li> <li>● Faciliter et encadrer la logique de rédaction des rapports de mission ;</li> <li>● Produire un calendrier de projets visible par tous ;</li> <li>● Motiver le personnel de projets ;</li> <li>● Coupler les ONG moins dynamiques et de faible capacité technique dans l'action d'un projet ;</li> <li>● Renforcer l'effectif de ressources humaines ;</li> <li>● Déceler les causes de déperdition de temps dans les projets ;</li> <li>● Initier un plan de mitigation de risque des projets ;</li> <li>● Concevoir les calendriers ruraux des différents départements</li> </ul>
		<b>Comment maximiser les opportunités ?</b>	<b>Comment minimiser les menaces ?</b>
		<p>Améliorer les rapports et la connaissance des cadres de programmation des PTFs locaux et étrangers ;                      Développés des projets agricoles et environnementaux en rapport avec les sensibilités des autres partenaires au développement ;                      Elargir les cibles de bénéficiaires de projets aux jeunes, aux étudiants et aux entrepreneurs agro ;                      Intéresser les grandes entreprises aux missions de la FAO dans le cadre de leur RSE.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Intégrer le calendrier rural dans la planification du CPP.</li> <li>● Eviter les interventions dans les régions à risque sécuritaire ;</li> <li>● Cibler des projets conjoints avec des agences dans les zones de refuges des populations ;</li> <li>● Négocier la valorisation de la RSE et l'action du gouvernement pour les sociétés extractives menaçant les mangroves ;</li> <li>● Mobiliser d'autres sources de financement auprès des PTFs non traditionnels.</li> <li>● Innover dans les mécanismes de proposition ou de choix des projets.</li> </ul>

**Tableau 10:Matrice de croisement des facteurs 2**

		APPROCHE INTERNE	
APPROCHE EXTERNE		Comment utiliser les forces pour tirer parti des opportunités ?	Comment corriger les faiblesses en tirant parti des opportunités ?
		Valoriser les avantages comparatifs en proposant des alliances stratégiques sur les cadres de programmation pays des autres PTFs; Proposer des projets orientés au jeune une femme pour l'emploi dans le secteur agricole; Employé des échanges d'expériences avec des autres représentations de la FAO en Afrique.	Insérer des jeunes volontaires en contrat d'acquisition d'expérience professionnelle au sein des équipes des projets des partenaires d'exécution;  Solliciter des échanges expérience de gestion des programmations et du temps avec les autres représentations ou agences;
		Comment utiliser les forces pour réduire les menaces ?	Comment minimiser les faiblesses et les menaces ?
		Valoriser les expériences, les savoirs et les acquis pour mobiliser les fonds auprès les partenaires techniques et financiers non traditionnels;  Renforcer les capacités de planification des équipes de projets de partenaires d'exécution.	Innover dans la mobilisation de ressources financières et humaines; Renforcer ou actualiser les savoirs en conduite de projet des partenaires d'exécution; Actualiser les connaissances et les pratiques des outils de gestion de projet; Actualiser les fiches de poste et les organigrammes de projet en fonction des difficultés et des objectifs; Réaliser un suivi-accompagnement des projets.

L'analyse SWOT du CPP révèle une importante capacité d'exécution de projet de l'organisation. Elle se traduit également par un capital de connaissance et d'expérience acquises des projets entrepris dans la quasi-totalité du territoire. Aussi, la diversité de partenaires d'exécutions ainsi que des projets allant du développement agricole et rural à la gestion de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques. Toutefois on y note un manque de partenariats innovants et une faible mobilisation de ressources auprès des agences sœurs onusiennes.

Le croisement des autres questions de développement (changement climatique et agriculture, jeunes et agricultures, urbanisation et agriculture...) à l'agriculture est aussi une faiblesse. Une actualisation des compétences des ressources humaines en charge de projets pour l'efficacité et l'efficacé notamment pour le respect des délais des projets se montre utile. L'effectif des ressources devrait également faire objet de réflexion au regard du nombre de projets gérés par an par le bureau pays. Cependant, le climat sociopolitique du pays et la santé économique du pays ne s'y prêtent favorablement pour faciliter l'exécution des projets. La fracture entre les directions générales des ministères et les structures déconcentrées couplées au manque de synergie de l'ensemble des agences de développement doit conduire à s'orienter vers l'approche sectorielle et la recherche des partenariats innovants pour la mobilisation des ressources.

### 3.3 Plan d'action stratégique pour l'emploi des jeunes dans l'agriculture

Le Plan d'action stratégique de l'emploi des jeunes dans l'agriculture en République du Congo est une proposition à l'endroit de la FAO en relation avec l'objectif de ce mémoire. Sa conception prend en compte les éléments de connaissance présentés dans le chapitre 1 du mémoire qui traite l'emploi des jeunes en République du Congo et l'agriculture comme alternative avec l'appui technique de la FAO. Il est présenté sous forme de cadre logique et obéit à la méthode de la GAR pour être compatible et cohérent avec la logique de conception du CPP. Il répond au constat du désintérêt des jeunes à la formation et l'emploi au secteur agricole<sup>36</sup>. En même temps, il permet au Bureau pays de la FAO de répondre aux recommandations de la 28e Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique de 2014 à Tunis. Il répond au manque de partenaires de la société civile, des entités universitaires et du secteur privé ainsi que des ministères en charge des jeunes et de l'emploi révélé par l'analyse<sup>37</sup>. Le plan d'action propose la mise en place des cantines scolaires<sup>38</sup>. Cette stratégie concourt à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle notamment sur l'étendue du territoire dans les écoles et universités. Elles (les cantines) servent également de marché sûr garanti pour les jeunes entrepreneurs agricoles en employant des chaînes de valeurs inclusives. De ce fait, le plan contribue à la redynamisation du secteur agricole et l'autonomie des jeunes. Un des points forts du programme c'est qu'il prend en compte les jeunes scolarisés et non scolarisés en proposant les stages et l'apprentissage des métiers agricoles<sup>39</sup>. La technologie et les biotechnologies sont également dans la stratégie<sup>40</sup>. Ce plan s'aligne à l'objectif stratégique 3 de la FAO. Il est contextualisé à la réalité démographique et rurale des jeunes du Congo en considérant la forte urbanisation et l'exode rural.

#### 3.3.1 Vision du plan d'action stratégique

A l'horizon 2021, la participation et l'implication des jeunes dans le secteur agricole sont substantielles avec l'appui technique de la FAO et des autres PTF pour l'autonomisation et la réduction de la pauvreté des jeunes au Congo en milieu rural et urbain.

#### 3.3.2 Objectif global

Augmenter efficacement le nombre d'emplois des jeunes congolais dans le secteur agricole avec une synergie innovante des partenaires au développement, des entités académiques, des ONG et du secteur privé.

---

<sup>36</sup> Voir Axe Stratégique 2.1 et Axe stratégique 2.2

<sup>37</sup> Confère Partenaires d'exécutions et de mise en œuvre

<sup>38</sup> Axe stratégique 3.1. Produit 3. Action 1 et 2

<sup>39</sup> Axe stratégique 2.2 .Produit 2. Action 2 et 4.

<sup>40</sup> Axe stratégique 3.1 action5.

### 3.3.3 Objectifs spécifiques du plan d'action stratégique

- a) Construire et capitaliser des connaissances sur les jeunes et l'emploi dans l'agriculture;
- b) Intéresser et motiver les jeunes au secteur agricole;
- c) Promouvoir l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes dans l'agriculture.

### 3.3.4 Financement et budget du plan d'action stratégique

En raison de la prédominance du Congo en tant que premier partenaire financier<sup>41</sup> dans l'exercice du CPP 2013-2016, la grande part de financement du plan d'action lui ait attribuée. L'avantage comparatif de la FAO en termes de partenariat nous paraît logique de lui affecter la fédération des partenaires techniques pour l'appui du plan d'action stratégique. De ce fait, le financement est suggérer d'être réalisé à 60% par le gouvernement notamment par les des différents ministères concernés par le plan d'action avec pour Ministère lead celui en charge de l'Agriculture. La FAO contribue à hauteur de 15%, la société civile et le secteur privé à 15 % et les autres PTF à 10%.Vu l'intervention de différents partenaires d'exécution par action et la nécessité de l'établissement d'un budget réaliste, la proposition se fait fi du budget. Elle laisse une ouverture de responsabilité à la FAO et au gouvernement congolais pour la proposition du budget.

### 3.3.5 Matrice du plan d'action stratégique pour l'emploi des jeunes dans l'agriculture

Le plan d'action stratégique est résumé dans la matrice du cadre logique présenté à page suivante. Elle décline les axes stratégiques, les actions, indicateurs d'étapes et l'année de réalisation ainsi que les éventuels partenaires d'exécution. Les 3 axes stratégiques les différents produits sont les suivants :

#### **Axe stratégique 1.1: Recherche et gestion des connaissances**

- Produit1:Les informations sur les jeunes dans l'emploi et l'entrepreneuriat agricole et agroindustriel sont documentées et accessibles ;
- Produit 2 : Les informations et les données sur la promotion de l'emploi dans le secteur agricole par le secteur privé et les PTFs sont connues et accessibles.

#### **Axe stratégique 2.1: Promotion du secteur agricole et des métiers agricoles et agroindustriels**

- Produit1:Les stratégies, les supports et les moyens de communication auprès des jeunes sur l'importance du secteur agricole et sur les risques du manque d'intérêt des jeunes au secteur sont produits ;
- Produit 2: Les jeunes sont sensibilisés sur l'importance et les opportunités du secteur agricole et sur les conséquences liées à leur manque d'intérêt au secteur et ses métiers.

---

<sup>41</sup> Voir figure 22.

**Axe stratégique 2.2: Promotion de l'entrepreneuriat et des métiers agricoles et de l'agro-industrie.**

- Produit1: Les jeunes entrepreneurs formels et informels agricoles et agroindustriels sont identifiés et encouragés ;
- Produit 2: Les jeunes et ceux en formation agricoles et agroindustrielles sont intéressés à l'agriculture et au métier de l'agriculture.

**Axe stratégique 3.1: Actions de l'état pour la durabilité de l'emploi et l'auto emploi des jeunes dans le secteur agricole**

- Produit1: la coopération Sud-Sud, les agences de développement, le secteur privé et la société civile sont mis à contribution de l'emploi agricole des jeunes ;
- Produit 3:Le gouvernement appuie et sécurise les jeunes entrepreneurs agricoles et promeut l'emploi agricole.

Matrice des résultats du Plan d'Action pour la période 2017-2021							
Objectif spécifique 1: Construire et capitaliser des connaissances sur les jeunes et l'emploi dans l'agriculture							
Axe stratégique 1.1: Recherche et gestion des connaissances							
Produit1:	Actions/Activités	Résultats escomptés dans le temps	Total des ressources	Mobilisation des ressources			
				Etat	Secteur Privé/SC	PTF	Partenaires d'exécutions et de mise en œuvre
<b>Produit1:</b> Les informations sur les jeunes dans l'emploi et l'entrepreneuriat agricole et agroindustriel sont documentées et accessibles	<b>Action1:</b> Exploiter et documenter les bases de données d'enquêtes nationales et de grands recrutements sur l'emploi dans le secteur agricole au Congo	En fin 2017, un rapport d'analyse d'enquêtes nationales et de grands recrutements sur l'emploi dans le secteur agricole au Congo est disponible					CNSEE, ONEMO, MAEP, FAO, FORSEGD
	<b>Action2:</b> Mener une enquête sur l'emploi et l'intention pour les métiers agricoles en milieu académique;	En fin 2017, un rapport technique sur les l'emploi et l'intention pour les métiers agricoles en milieu académique est disponible					FAO, METPFQE, MES, MJEC, MEPSA
	<b>Action3:</b> Documenter et rendre accessible les connaissances acquises.	Début 2018 une banque de données est disponible et accessible					FAO, MAEP, OIT, CNSEE
<b>Produit 2 :</b> Les informations et les données sur la promotion de l'emploi dans le secteur agricole par le secteur privé et les PTFs sont connus et accessibles	<b>Action1:</b> Recenser les actions et les données de RSE des entreprises orientées à l'emploi agricole ;	En 2017, un rapport sur la RSE des entreprises orientées à l'emploi agricole est disponible					FAO, MEDIPSP, UNICONGO, PNUD
	<b>Action2:</b> Recenser les projets et actions des principaux PTFs et ONG orientés à l'emploi agricole;	En fin 2017, un rapport sur les projets orientés à l'emploi agricole est disponible					FAO, MAEP, PNUD, PAM, AFD, BIRD
	<b>Action3:</b> Documenter et exploiter les connaissances	En 2018, un document d'analyse sur la participation du secteur privé, de la société civile et des agences de développement sur l'emploi agricole au Congo est disponible.					FAO, OIT, MAEP, CNSEE,

Matrice des résultats du Plan d'Action pour la période 2017-2021							
Objectif spécifique 2: Intéresser et motiver les jeunes au secteur agricole							
Axe stratégique 2.1: Promotion du secteur agricole et des métiers agricoles et agroindustriels							
<b>Produit1:</b> Les stratégies, les supports et les moyens de communication auprès des jeunes sur l'importance du secteur agricole et sur les risques du manque d'intérêt des jeunes au secteur sont produits.	<b>Action1:</b> Elaborer un plan de communication ;	En 2018, le plan de communication est disponible					FAO, MAEP, MJEC
	<b>Action2:</b> Produire un documentaire success-story des personnes, notamment des jeunes ayant réussi dans le secteur et les métiers agricoles;	En 2018, le support audiovisuel du documentaire est disponible ;					FAO, MAEP, MPMEASI, MJEC
	<b>Action3:</b> Interviewer des spécialistes sur la nécessité du développement du secteur agricole et sur les conséquences du désintérêt des jeunes au secteur agricole au Congo;	En 2018, le support audiovisuel du documentaire est disponible ;					FAO,UMNG ,MRSIT,MAEP, UNFPA, CNSEE
	<b>Action 4:</b> Produire une pièce de théâtre pour la communication et la diffusion de l'importance de l'agriculture et des risques du désintérêt des jeunes;	En 2018, la pièce de théâtre est maitrisée par le groupe en charge de la réaliser.					FAO
	<b>Action 5:</b> Produire un livret-conseil des pistes et secteurs porteurs pour l'entrepreneuriat agricole	En fin 2019, le prototype du livret-conseil des pistes et secteurs porteurs pour l'entrepreneuriat est disponible.					FAO, MPMEASI
<b>Produit 2:</b> Les jeunes sont sensibilisés sur l'importance et les opportunités du secteur agricole et sur les conséquences liées à leur manque d'intérêt au secteur et ses métiers.	<b>Action1:</b> Organiser des ateliers-conférence succes-story sur l'entrepreneuriat agricole;	En 2018, 25 succès sur l'entrepreneuriat agricole des congolais sur place et de l'étranger sont recueillis et présentés à plus de 2000 jeunes					FAO ,MPMEASI, ONUDI,AFD ,MAEP
	<b>Action2:</b> Organiser des conférences-débats et des actions de sensibilisation dans les lycées et universités;	En 2018, 1communication d'envergure est organisé dans les 12 départements du pays					FAO, METPFQE, MES, MJEC, MAEP, MEPSA, UNESCO
	<b>Action3:</b> Organiser des journées et des visites de sensibilisation des enfants et des jeunes;	En 2019,200 écoles, organiser des journées et des visites de sensibilisation des enfants et des jeunes à l'agriculture					FAO, METPFQE, MES, MJEC, MAEP, MEPSA, UNESCO, ONG
	<b>Action4:</b> Organiser des émissions radiotélévisées.	En 2019, 1 émission radio/télévisé est organisée par mois durant 1an.					FAO, MAEP, UNFPA, Radio et télé Congo, Radio Mucodec, Radio rurale.

Matrice des résultats du Plan d'Action pour la période 2017-2021							
Objectif spécifique 2: Intéresser et motiver les jeunes au secteur agricole							
Axe stratégique 2.2: Promotion de l'entrepreneuriat et des métiers agricoles et de l'agro-industrie.							
<b>Produit1:</b> Les jeunes entrepreneurs formels et informels agricoles et agroindustriels sont identifiés et encouragés.	<b>Action1:</b> Organiser un recensement des jeunes entrepreneurs formels et informels agricole;	En 2018, un bottin qui répertorie les jeunes entrepreneurs agricoles est disponible					MPMEASI,FAO,UE
	<b>Action2:</b> Organiser des ateliers de présentation d'activités et des difficultés rencontrées dans l'exercice de l'entrepreneuriat agricole par les jeunes et dans l'emploi ;	En fin 2018, le rapport de présentation d'activités et des difficultés rencontrées dans l'exercice de l'entrepreneuriat agricole par les jeunes et dans l'emploi est disponible.					MPMEASI,FAO,UE
	<b>Action3:</b> Vulgariser les textes et les lois favorables à l'entrepreneuriat agricole pour les jeunes;	En fin 2018, la campagne de vulgarisation des textes et les lois favorables à l'entrepreneuriat agricole pour les jeunes est réalisée ;					MAEP, DGDID, MPMEASI, MEDIPSP
	<b>Action 4:</b> proposé des projets de lois et des améliorations des lois existantes sur l'entrepreneuriat pour faciliter l'entrepreneuriat agricole et contourner les difficultés de création et de conduites d'entreprises par les jeunes;	En fin 2018, des projets de loi et des projets d'améliorations des lois existantes pour faciliter l'entrepreneuriat agricole et contourner les difficultés de création et de conduites d'entreprises par les jeunes sont disponibles ;					MAEP,DGDID, MPMEASI, MEDIPSP FORSEGD,UE,UMNG
<b>Produit 2:</b> Les jeunes et ceux en formation agricoles et agroindustrielles sont intéressés à l'agriculture et au métier de l'agriculture	<b>Action1:</b> Créer d'un parc Zootechnique et phytotechnique;	En 2020, le parc zootechnique et phytotechnique est opérationnel.					FAO,OIE,MIRST,UMNG , MTL
	<b>Action2:</b> Instaurer et rendre obligatoire les stages en entreprises dans les classes intermédiaires de fin de cycle des écoles agricoles.	A partir de 2020, le projet de loi rendant obligatoires les stages en entreprises dans les classes intermédiaires de fin de cycle des écoles agricoles est mis en application.					FAO, MPMEASI, METPFQE, MES, MJEC, MEPSA, UNESCO
	<b>Action3:</b> initier des projets de production agricole et agroindustrielle dans les écoles agricoles et agro-industrielles employant des élèves et des étudiants ;	En 2019, 5 propositions de projets sont disponibles et au moins 4 partenaires potentiels sont identifiés.					FAO, MPMEASI, METPFQE, MES, MJEC, MEPSA, UNESCO, Unicef, PAM, ONUDI
	<b>Action4:</b> Création d'un centre d'apprentissage des métiers agricoles pour les jeunes scolarisés et non scolarisés.	En 2020, le centre d'apprentissage des métiers agricoles pour les jeunes scolarisés et non scolarisés est opérationnel.					FAO, MPMEASI, UNFPA, BIRD METPFQE, MAEP, MES, FORSEGD, ONEMO, Total E&P, les sociétés forestières et minières, UNICONGO

Matrice des résultats du Plan d'Action pour la période 2017-2021							
Objectif spécifique 3 : Promouvoir l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes dans l'agriculture							
Axe stratégique 3.1: Actions de l'état pour la durabilité de l'emploi et l'auto emploi des jeunes dans le secteur agricole							
<b>Produit1:</b> la coopération Sud-Sud, les agences de développement, le secteur privé et la société civile sont mis à contribution de l'emploi agricole des jeunes	<b>Action1:</b> Initier des projets de coopération qui vise la création d'emploi et d'auto emploi des jeunes dans le secteur agricole;	De 2019 à 2021, 25% des projets de coopération technique visent la création d'emploi et d'auto emploi des jeunes dans le secteur agricole					FAO, MAEP, BAD, BIRD, UE
	<b>Action2:</b> Entreprendre des échanges d'expériences avec la Tunisie et les pays de l'Afrique de l'Est qui ont une expérience avancés sur l'emploi agricole des jeunes;	En fin 2019, deux projets d'échanges d'expériences sont menés entre la Tunisie et un pays de l'Afrique de l'Est sur l'emploi agricole des jeunes.					FAO, MAEP et ONG
	<b>Action3:</b> Organiser une conférence du secteur privé, des agences de développement et de la société civile pour l'emploi agricole du jeune;	En fin 2018, la conférence du secteur privé, des agences de développement et de la société civile pour l'emploi agricole du jeune sont organisée.					FAO, MAEP, OSC ; UNICONGO, SNU au Congo, UE, OIT, MTSS, MPMEASI, MEDIPSP
	<b>Action 4:</b> Organiser des formations de gestion entrepreneuriale aux jeunes entrepreneurs;	En 2019, 500 jeunes entrepreneurs agricoles sont formés à la gestion entrepreneuriale.					FAO, MAEP, OSC ; UNICONGO, SNU au Congo, UE, OIT, MTSS, MPMEASI, MEDIPSP
	<b>Action 5:</b> informer et former les jeunes sur les biotechnologies et les nouvelles technologies en agriculture ;	En début 2019, 3 sessions d'information biotechnologies et les nouvelles technologies en agriculture sont tenues; En fin 2019, 100 jeunes sont formés aux technologies et biotechnologies en agriculture					FAO, MAEP, OSC ; MIRST; UNICONGO, UE, MPMEASI, MEDIPSP,
	<b>Action 6:</b> Appuyer les organisations religieuses détenant des terres à relancer l'agriculture avec la participation des jeunes;	En 2019, 3 confessions religieuses démarrent la production agricole avec les jeunes de la confession ;					FAO, PNUD, MAEP, Conseil œcuménique du Congo et l'église Kimbanguiste, Caritas.

<b>Produit 3:</b> Le gouvernement appuie et sécurise les jeunes entrepreneurs agricoles et promeut l'emploi agricole.	<b>Action 1:</b> entreprendre des projets et programmes d'alimentation scolaire dans les zones rurales;	En 2020, 4 projets/programmes d'alimentation scolaire débutent dans les zones rurales					FAO, PAM, Unicef, OMS, UNFPA, METPFQE, MEPSA
	<b>Action 2:</b> instaurer des cantines scolaires et universitaires dans les villes et les grands centres urbains	En 2019, des cantines scolaires universitaires sont construites dans 50% des écoles et université du Congo					FAO,BIRD,PAM,UNESCO, UNFPAM, MCEC, OMS, METPFQE, MEPSA, MES.
	<b>Action 3:</b> lancer un programme d'appui à l'entrepreneuriat agricole des jeunes sans-emploi et en fin de formation ayant un projet agricole;	En début 2019, un programme d'appui à l'entrepreneuriat agricole des jeunes sans emploi et en fin de formation ayant un projet agricole est lancé.					FAO, BIRD, PAM, UNESCO, UNFPA, OMS, METPFQE, MEPSA, MES. MCEC
	<b>Action 4:</b> aider les jeunes entrepreneurs agricoles à intégrer la chaîne de valeur des projets et programmes alimentaires scolaire et des cantines scolaires;	En 2021,500 jeunes entrepreneurs agricoles à intègrent la chaîne de valeur des projets et programmes alimentaires scolaires et des cantines scolaires;					FAO, BIRD, PAM, UNESCO, UNFPA, OMS, METPFQE, MEPSA, MES, MCEC
	<b>Action 5:</b> créer une microfinance d'épargne et de crédits agricoles décentralisés et utilisant les moyens de télécommunications et entrevoir une alliance avec les agences de transferts d'argents locaux;	En 2020, une microfinance d'épargne et de crédits agricoles décentralisés et utilisant les moyens de télécommunications et qui opère en alliance avec les agences de transferts d'argents locaux est créée.					FAO, BIRD, UE, AFD, Forum des jeunes entreprises ; Sociétés de télécommunications

## Conclusion

L'objectif de notre recherche est de contribuer à l'amélioration de l'appui technique de la FAO en apportant une proposition innovante valorisant son avantage comparatif dans la problématique de l'emploi des jeunes dans l'agriculture en République du Congo. Le pivot de la problématique de recherche était la question centrale cherchant à savoir si l'intervention par projet du Bureau pays de la FAO au Congo dans l'exercice du CPP 2013-2016 à favoriser l'emploi des jeunes dans l'agriculture, et aider le Congo à concevoir des projets d'appui de l'emploi des jeunes tout en renforçant le partenariat avec la société civile, les organisations non gouvernementales et le secteur privé pour favoriser leur emploi dans le secteur agricole.

L'hypothèse conduisant notre démarche soutenait que l'exercice du cadre de programmation pays 2013-2016 ne pourrait favoriser de manière directe et précise l'emploi des jeunes dans l'agriculture et l'appui à la conception des projets d'emploi des jeunes dans la mesure où le principal partenaire de la FAO est le ministère en charge de l'Agriculture et que la question des jeunes demeure une question transversale.

Cette hypothèse a été vérifiée. L'analyse montre une faiblesse significative d'exécution de projet dans l'axe prioritaire 3, favorable à l'appui des organisations de la société civile et des producteurs. Cette tendance peut justifier l'absence de projet d'appui orienté à l'emploi des jeunes dans la mesure où ces organisations sont les principales structures où l'agence (FAO) est susceptible d'atteindre les jeunes sous le label d'une organisation structurée et reconnus pour initier des projets directs d'emploi agricole. Toutefois, cette réponse peut être discutée en absence de projet de cet axe.

L'analyse de l'intervention confirme notre hypothèse, car les principaux partenaires d'exécution de l'exercice du CPP 2013-2016 sont les ministères (60%) et le Ministère en charge de l'agriculture à hauteur de 31%. Ils représentent le partenaire d'exécution prédominant avec plus de la moitié de l'ensemble des projets.

L'analyse sur les partenaires montre une absence des partenaires du secteur privé et des entités académiques et universitaires, organisations dédiées aux jeunes avec finalité à l'emploi. On ne compte aucune collaboration avec les ministères en charge de l'emploi ou en charge des jeunes, des PME ou du secteur informel. Ces absences sont des indicateurs crédibles qui justifient le manque de projets directement orientés sur les jeunes ainsi qu'à leur emploi dans le domaine agricole.

L'axe prioritaire 1 a largement influencé l'exécution du CPP à hauteur de 71% à son actif contre 29% des projets pour l'axe prioritaire 2. Cependant on reconnaît une contribution financière considérable pour les projets de l'axe prioritaire 2 (près de 49% du volume financier du CPP). La faiblesse d'exécution significative accusée par l'axe prioritaire 3 est inhérente à la définition et la vision du concept OSC en agriculture au sein de l'organisation. La concordance sur le sujet a entraîné le retard dans l'enchaînement des projets de cet axe. Toutefois, on enregistre une part d'exécution des OSC/OP de 24% après les Ministères. Cependant ce résultat est sans impact sur les projets d'envergure de la FAO à savoir les TCP

et les TF. Les résultats confirment que le secteur privé n'est pas représenté dans les partenariats des projets dans le cadre du CPP en question.

L'analyse SWOT du CPP nous apprend l'existence d'un capital de connaissance et d'expérience de l'organisation acquise par les projets exécutés. Ce capital est alimenté par des projets allant du développement agricole et rural à la gestion de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques. Une grande diversité de coloration des PTF, mais peu exploitée pour la mobilisation de ressources des projets agricoles. Aussi une faible intégration de la dimension démographique et d'autres questions développement (changement climatique, urbanisation, technologie...) à l'agriculture. Ce couplage peut être une niche de mobilisation de ressource pour l'organisation. Il peut aider à mitiger la menace d'absence de financement de la partie gouvernementale. Le respect des délais des projets doit devenir un défi. Cependant, le climat sociopolitique post électoral de 2016, reste la menace la plus déterminante. Les alliances stratégiques, la coopération sud-sud et le recours à l'approche sectorielle sont les alternatives à exploiter.

Nos objectifs ont été atteints au regard de la proposition du plan d'action stratégique pour l'emploi des jeunes dans le secteur agricole qui prend en compte l'absence des partenaires révélés dans l'analyse du CPP. Les axes stratégiques proposés visent à intéresser ou motiver les jeunes congolais qui éprouvent un faible intérêt au métier de l'agriculture comme ressortie dans notre revue de littérature. Le plan d'action promeut l'entrepreneuriat agricole des jeunes et des actions susceptibles de valoriser et d'améliorer les avantages comparatifs de la FAO. Aussi, il propose des actions concrètes pour intéresser les jeunes et les enfants au secteur agricole. Des stratégies intelligentes prenant en compte le partenariat Sud-Sud et le futur (le numérique et la biotechnologie), ainsi que l'accompagnement des jeunes entrepreneurs en les garantissant un marché local est proposé.

Le présent travail ne limite aucunement les efforts du bureau Pays de la FAO au Congo. De plus, il ne réduit en aucun cas la participation indéniable de la FAO à l'emploi et la réduction de la pauvreté au Congo. Le principal objectif de la FAO n'est pas de promouvoir l'emploi des jeunes. Cependant, dans la recherche de solutions pouvant permettre de résoudre le chômage des jeunes et de redynamiser l'agriculture congolaise, notre question de recherche à trouver sa pertinence avec les recommandations de la 28e conférence de la FAO pour l'Afrique de 2014 à Tunis. *In fine*, la croissance démographique notamment des jeunes pose une question à double tentacule à la FAO et aux Nations. Celle de nourrir la population en augmentation et d'offrir un travail décent aux jeunes qui seront nombreux sur le marché du travail demain. Le présent mémoire est en effet un rappel concret pour la FAO et la République du Congo.

A l'issue de ce travail, la revue de la littérature et la production du document nous interpelle à s'intéresser à l'avenir sur des travaux de recherche comme « la promotion et l'amélioration de la qualité de l'enseignement technique au Congo pour produire des jeunes susceptibles de porter la diversification économique du Congo ». La littérature sur l'emploi des jeunes au Congo ramène toujours sur le faible part des jeunes en sciences de l'ingénieur et en technologie. Les sciences humaines et des lettres concentrent plus d'étudiants. La question des déterminants de la formation des jeunes pour une économie de production du Congo se pose. Mener une recherche dans ce sens serait un sujet porteur.

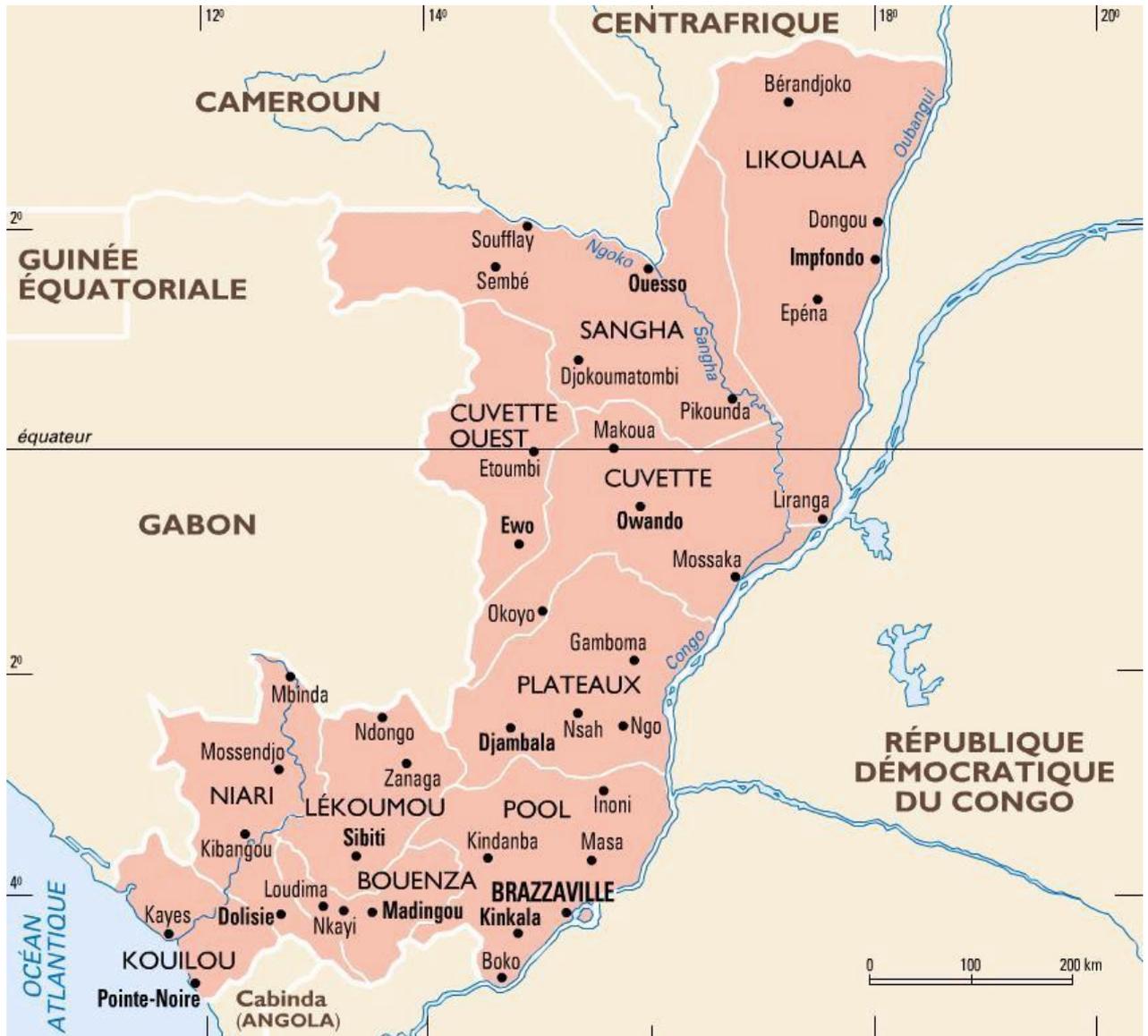
## Références bibliographiques

- BAD,OCDE,PNUD et CEA (2012). Perspectives économiques en Afrique 2012: promouvoir l'emploi des jeunes.Éditions OCDE.pp 9-191, 236.
- BAD. Stratégie du Groupe de la Banque pour l'emploi des jeunes en Afrique 2016-2025.p66
- Bafana B.(2014). L'agriculture un outil de lutte contre le chômage des jeunes :/n Afrique Renouveau. Édition Spéciale Agriculture 2014.pp8-9.
- Barlet B, baron C et Lejosne N.(2011). Métiers porteurs: le rôle de l'entrepreneuriat, de la formation et de l'insertion professionnelle à partir de l'analyse de 3 pays en développement. Document de travail n°111. Agence française de développement.63p.
- Bianchi. A (2009).En quoi une optimisation du processus de recrutement peut-elle permettre à une société prestataire d'opérations commerciales terrain de perdurer comme chef de file au sein d'un marché fort concurrentiel? Master of management and business strategy. IMC european business school .60p
- BIT. (2016). Transition vers le marché du travail des jeunes femmes et hommes en République du Congo. Programme sur l'emploi de jeune.Work4youth N°39.Genève.54p.
- Commission Européenne.(2006). Méthodologie d'évaluation de l'aide extérieure de la commission européenne. Outils d'évaluation, vol4.pp103-111.
- Commission Européenne.(2015).Evaluation methological européenne. Article disponible sur « [http://capacity4dev.ec.europa.eu/evaluation\\_guidelines/minisite/fr-basesm%C3%A9thodologiques-et-approche/outils-d%C3%A9valuation/](http://capacity4dev.ec.europa.eu/evaluation_guidelines/minisite/fr-basesm%C3%A9thodologiques-et-approche/outils-d%C3%A9valuation/) ». (Consulté le 20 décembre 2016).
- Crawford P. et Bryce P. (2003). Project monitoring and evaluation: a method for enhancing the efficiency and effectiveness of aid project implementation », International journal of project management, Vol 21 No1, pp. 363-373.
- Diallo F.(2011).La promotion de l'entrepreneuriat comme outil pour l'insertion professionnelle des jeunes de Saint-Louis du Sénégal. Mémoire de master en Administration-gestion, spécialité management de projets. Université Senghor d'Alexandrie.50p
- Easterly. w (2003), « Can Foreign Aid Buy Growth? », Journal of economic perspectives, Vol. 17, No 3, pp. 23-48.
- FAO (2013).Cadre de Programmation Pays-FAO/ CONGO-Brazzaville 2013-2016.28p.
- FAO.(1999).Politique et stratégie de la FAO pour la coopération avec les organisations non gouvernementales et autres organisations de la société civile.FAO,Rome.30p.
- FAO.(2010).Cadre de programmation pays : intégration des question de parité homme-femme.Rome,29p.
- FAO.(2014) Rapport de la vingt-huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique Tunis (Tunisie), 24-28 mars 2014.25p
- Filmer D, et Fox L.(2014).L'emploi des jeunes en Afrique subsaharienne. Banque mondiale, Whashington.27p.
- Gendreau,F.(2008).Les enjeux démographiques.In Deveze J-C,Défis agricoles africains.AFD-Karthala.Paris.pp20-39.
- Hervish A et Clifton D. (2012).Rapport sur le statut des adolescents et des jeunes en Afrique subsaharienne : possibilités et enjeux. UNFPA et PRB.73p.

- Population Reference Bureau. « <http://www.prb.org/Reports/2012/status-report-youth.aspx> ». (Consulté en ligne le 12 décembre 2016).
- Hussmanns R., Meyran F., Verma V. (1990). Surveys of economically active population, employment, unemployment and underemployment: An ILO Manual on concepts and methods. Genève, International Labor Office, 412 p.
- Ighobor K.(2013). Jeunesse africaine : bombe à retardement ou opportunité à saisir?:*In* Afrique Renouveau.Vol27.n°1.pp10-12.
- Ika. L (2007).Les agences d'aide au développement font-elles assez en matière de formulation des facteurs clés de succès des projets ?.*Management & Avenir* 2007/2 (n° 12), pp.165-182.
- Ika. L (2011).Les facteurs clés de succès des projets d'aide au développement . Thèse. Montréal (Québec, Canada), Université du Québec à Montréal, Doctorat en administration.259p.
- Ika. L(2005).La gestion des projets d'aide au développement : historique, bilan et perspective », *Perspective Afrique*, Vol. 1, No. 2, 2005, pp. 128-153. Disponible sur « [www.perspaf.org](http://www.perspaf.org) ».
- Kuepie M et Nordam J.(2011) éducation et marché du travail à Brazzaville et Pointe-Noire ( Congo Brazzaville). Document de travail.n°11. Université Paris Dauphine- Institut de recherche pour le développement.41p
- Le Goff, J-M (2013). L'activité économique au sens du BIT.Espace populations sociétés.Disponible sur « <http://eps.revues.org/5587> ». (consulté le 26 février 2017)
- Losch B.(2008).La recherche d'une croissance Agricole inclusive au cœur de la transition économique africaine.*In* Deveze J-C,Défis agricoles africains.AFD-Karthala.Paris.pp47-72.
- Malik A. et Awadallah B. (2011). The economics of the Arab Spring see working paper.CSAE working paper,n° 23, Centre for the Study of African economies (CSAE), Université d'Oxford.pp1-32.disponible sur « <http://www.csae.ox.ac.uk/workingpapers/pdfs/csae-wps-2011-23.pdf> »(consulté le 26 février 2017).
- Mfoulou. R (2014).Analyse sur le dividende démographique en république du Congo.UNFPA.122p
- Morin P-P (2008).La gestion des changements profonds en gestion de projets. Que faire quand rien ne va plus?.*La Revue des Sciences de Gestion*, 3/2008 (n°231-232),pp.45-52.Disponible sur « <http://www.cairn.info/revue-des-sciences-de-gestion-2008-3-page-45.htmDOI:10.3917/rsg.231.0045>. » (le 20 decembre 2016).
- Nkouka safoulanitou L(2013). Déterminant de la sur éducation sur le marché du travail au Congo. Étude de recherche. Faculté des sciences économiques. Université Marien Ngouabi.14p
- PAM. (2016)Enquête FRAT sur La consommation de la farine de Manioc en République du Congo.95p
- Pithan F.(2013). Développement d'une méthodologie pour l'analyse d'un écosystème socioéconomique émergent et le management d'un projet complexe d'innovation – Application au projet PIVERT. Mémoire de thèse professionnelle .Université de Technologie de Compiègne.pp40 sur 60p.
- Politique nationale de l'emploi (PNE) de la République du Congo.2012.89p
- Programme d'Action d'Accra (2008).Troisième conférence de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement.8p.
- Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle.2017 – 2021.pp71-72.
- Thys E., Berkvens D, Geerts S et Simons P. (2002).Intervention de la Coopération Belge dans le développement du secteur des productions animales dans les pays en développement. *Tropicultura*. Vol. 20 N° 1.pp37-43.

## Annexes

Annexe 1 : Carte des départements de la République du Congo



Source : [www.google.com.eg/search?q=carte+des+d%C3%A9partements+du+congo&espv=2&source=lms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwiE78e3crSAhUEtRoKHU0xAjQQ\\_AUIBigB&biw=1366&bih=623#tbn=isch&q=carte+des+12+d%C3%A9partments+du+congo+Brazzaville&](http://www.google.com.eg/search?q=carte+des+d%C3%A9partements+du+congo&espv=2&source=lms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwiE78e3crSAhUEtRoKHU0xAjQQ_AUIBigB&biw=1366&bih=623#tbn=isch&q=carte+des+12+d%C3%A9partments+du+congo+Brazzaville&)

Annexe 2 : Matrice de représentation des projets par département et suivant leur portée

N°	Identifiants du Projets	Portée	BZV	PNR	BOUE	POOL	NIAR	PLAT	CUV	LIKO	LEKO	KOUI	SANGH	CUV-O	CONGO
	Population (habitants)		1373382	715334	309073	236595	231271	174591	156044	154115	96393	91955	85738	72999	
1	TCP/PRC/3302	Nationale	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
2	TCP/PRC/3303	Locale													
3	TCP/PRC/3401	Mondiale	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
4	TCP/PRC/3402	Nationale	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
5	TCP/PRC/3403	Régionale	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
6	OSRO/PRC/101/UNO	Locale													
7	GCP /RAF/455/GFF	Sous régionale													
8	GCP /PRC/003/EC	Multi locale													
9	GCP /PRC/007/GFF	Multi locale													
10	GCP /RAF/441/GER	Sous régionale													
11	UNJP/PRC/014/UNJ	Mondiale	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
12	UTF /CAC/001/CAC	Sous régionale	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
13	UTF /CEE/001/CEE	Sous régionale	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
14	UTF /PRC/004/PRC	Nationale													
15	UTF /PRC/014/PRC	Nationale	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
16	TFD-10/PRC/002	Locale													
17	TFD-10/PRC/004	Locale													
18	TFD-10/PRC/003	Locale													
19	TCP/PRC/3501 BABY01	Nationale	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
20	TCP/PRC/3502	Multi locale													
21	GCP /SFC/001/MUL BABBY 2	Sous régionale													
22	TCP/PRC/3503	Nationale													
23	TCP/SFC/3504	Sous régionale	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
24	TFD-13/PRC/001	Locale													
25	TFD-13/PRC/002	Locale													
26	TCP/PRC/3505	Multi locale													
27	TCP/SFC/3601	Sous régionale	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
28	PRC/16/001/01/99	Locale													
<b>Légende</b>			Portée du projet avec incidence sur tout le pays				Département moins touché par l'intervention								
			Projet spécifique au département				X				Projet avec incidence ou action sur l'ensemble du pays				

## Tables des matières

Remerciements.....	iii
Dédicace.....	iv
Résumé.....	v
Mot-clefs.....	v
Abstract.....	vi
Key-words.....	vi
Liste des acronymes et abréviations.....	vii
Sommaire.....	ix
Liste des tableaux et figures.....	x
Introduction.....	1
CHAPITRE I : Emploi des jeunes en République du Congo et l’agriculture comme alternative avec l’appui technique de la FAO.....	4
1.1 Croissance démographique, emploi des jeunes et intérêt des agences de développement... 4	
1.2 Dimension démographique dans les questions de développement au Congo.....	7
1.3 Caractéristique des jeunes en République du Congo.....	9
1.4 Situation actuelle (2015) de l’emploi des jeunes au Congo et leur attrait à l’emploi agricole	12
1.5 Emploi en République du Congo et la vulnérabilité des jeunes sur le marché du travail.....	14
1.6 Présentation du CPP de la FAO en République du Congo.....	16
1.7 Objet de la recherche.....	17
1.7.1 Clarification conceptuelle.....	17
1.7.2 Question et hypothèse de recherche.....	18
1.7.3 Objectifs de l’étude :.....	18
1.7.4 Résultats attendus.....	19
1.7.5 Importance et intérêts de l’étude.....	19
1.7.6 Limites de l’étude.....	20
CHAPITRE II : Approche méthodologique de l’analyse de l’intervention par projet de la FAO de 2013-2016.....	21
2.1 Recherche documentaire.....	21
2.2 Cadre opératoire.....	21
2.3 Analyse statistique descriptive du CPP 2013-2016.....	22
2.3.1 Collecte des données.....	22
2.3.2 Base de sondage des projets.....	23

2.3.3	Sondage et mitigation de la limite de l'étude .....	23
2.3.4	Choix et définition des variables.....	23
2.3.5	Traitement et analyse des données .....	26
2.4	Analyse SWOT du CPP 2013-2016.....	26
2.4.1	Présentation matrice SWOT comme outil d'analyse .....	26
2.4.2	Usage de l'analyse SWOT dans les projets/programmes de développement.....	27
2.4.3	Mise en œuvre de l'analyse SWOT.....	28
2.4.4	Contextualisation de l'apport du stage à la réalisation du SWOT.....	30
CHAPITRE III : Résultats d'analyses et plan d'action d'intégration de la question jeune pour l'emploi agricole.....		31
3.1	Tendances des analyses statistiques du CPP 2013-2016.....	31
3.1.1	Représentation géographique des projets.....	32
3.1.2	Nombre de projets par axe prioritaire .....	33
3.1.3	Secteur d'appui des projets.....	34
3.1.4	Répartition des différents types des projets .....	35
3.1.5	Statut des projets .....	35
3.1.6	Orientation et finalité des projets.....	36
3.1.7	Partenaires techniques, financiers et d'exécutions des projets .....	37
3.2	Résultats de l'analyse SWOT du CPP 2013-2016.....	40
3.2.1	Analyse SWOT du CPP issu des tendances de l'analyse statistique .....	40
3.2.2	Analyse SWOT issue de l'évaluation du Team building de 2016 .....	41
3.3	Plan d'action stratégique pour l'emploi des jeunes dans l'agriculture.....	44
3.3.1	Vision du plan d'action stratégique.....	44
3.3.2	Objectif global .....	44
3.3.3	Objectifs spécifiques du plan d'action stratégique.....	45
3.3.4	Financement et budget du plan d'action stratégique .....	45
3.3.5	Matrice du plan d'action stratégique pour l'emploi des jeunes dans l'agriculture .....	45
Conclusion .....		52
Références bibliographiques.....		54
Annexes.....		56
Tables des matières.....		a